

L'Allemagne résistera-t-elle à la crise que fait prévoir le scrutin de dimanche?

Les surprises des élections de dimanche dernier en Allemagne... Stupéfiant et inattendu triomphe des partisans fascistes de Hitler... Nouveaux progrès des communistes... Recul des éléments modérés... Quel sera l'effet sur la politique étrangère?... Le parlementarisme survivra-t-il à ce coup?

Les élections allemandes marquent le triomphe des extrémistes de droite et de gauche. Les fascistes de Hitler qui n'étaient qu'une poignée dans l'ancien parlement reviennent neuf fois plus nombreux. Ils représentent presque un cinquième de l'effectif de la nouvelle chambre. Les communistes ont vu leurs représentants passer de 4 à 76.

Les gains fascistes et communistes sonnent le glas du régime Brüning.

Les socialistes ont 143 sièges; les fascistes, 107; les communistes, 76; les catholiques (y compris ceux de Bavière), 87; les nationalistes, 41; les constitutionnalistes, 22; le parti du peuple, 26; les économistes, 23; les fermiers, 18; les socialistes chrétiens, 14. Quatre autres groupes ont de 2 à 6 sièges.

Quinze groupes politiques dont le plus nombreux ne représente qu'un cinquième des effectifs de la chambre, voilà ce que la pratique de la proportionnelle a donné à l'Allemagne.

Le résultat du scrutin préoccupe l'opinion européenne. Cela se comprend. Il s'agit pour elle de savoir si la politique étrangère de l'Allemagne va être maintenue ou si elle évoluera dans le sens de la révolution ou de l'impérialisme. Si les groupes appuyant le chancelier Brüning avaient triomphé, c'était une garantie certaine d'une politique d'apaisement et de réconciliation. Le succès inattendu de Hitler et de ses partisans contribuera à la rendre plus agressive, plus intransigeante; il accentuera leur impérialisme et leur militarisme. Le fascisme de Hitler incarne l'esprit de la revanche. C'est une poussée d'impérialisme. Ce groupe tend à reconstituer l'Allemagne d'avant 1914. Il n'exprime pas de désir de reprendre l'Alsace et la Lorraine reconquises par la France. Jusqu'ici il s'en est assez bien gardé. Toute autre son attitude avec la Pologne. Il en a contre ce voisin. Le jour où il sera en son pouvoir de lui régler son compte, cela se fera avec enthousiasme.

Les éléments modérés réussiront-ils à s'entendre pour assurer la vie du parlementarisme? C'est le gros point d'interrogation qui se pose en marge de la situation allemande.

Si pour l'heure, les modérés réussissent à éviter une dictature, ils n'en auront pas moins un gouvernement faible parce que divisé sur des points essentiels. Les questions de doctrine sociale et économique opposent les uns aux autres les groupes modérés. Parce que cette opposition est souvent de principe et non pas de faits seulement, il arrive qu'il est beaucoup plus difficile d'en venir à un compromis. D'un gouvernement faible, ce qui semble devoir être pour assez longtemps le lot de l'Allemagne, celle-ci ne saurait attendre prospérité et le règlement de la crise du chômage. Souhaitons-lui cependant d'échapper aux grandes convulsions politiques et plus particulièrement à la révolution. Communisme et fascisme sont des éléments dangereux et capables de couler la barque parlementaire.

ministère de l'Intérieur, agissant pour le compte de la Commission des Sites et Monuments historiques du Canada, a récemment fait l'acquisition des Terrassements de Southwold près de St-Thomas, comté d'Elgin, Ontario. Ce sont les restes d'un fort à double rempart, unique en son genre, couvrant une superficie d'environ trois acres et demie et construit par les Attiawandaronk ou Indiens neutres. Le fort proprement dit était protégé par une double ligne de terrassements qui l'encermaient complètement. Les deux ouvrages en terre sont séparés par un fossé d'une trentaine de pieds de largeur. Selon toute probabilité, la superstructure des terrassements consistait en une haute palissade de pieux pointus. Des archéologues canadiens et des membres du Smithsonian Institute de Washington ont déclaré que c'était là les vestiges de la seule fortification indienne de l'Amérique comportant un double rempart.

Les Attiawandaronk qui habitaient la région ont été chassés par les Iroquois vers 1650. Ils avaient été visités auparavant par des commerçants français, mais les terrassements n'ont fourni aucun indice qui puisse faire croire à une influence de la civilisation européenne. Les pointes de flèche en silex et les aiguilles en os mises à jour par les fouilles sont du type le plus primitif et remontent à plusieurs siècles.

On pense que l'emplacement du fort a été témoin des derniers efforts de résistance désespérée de la Nation Neutre contre les terribles guerriers iroquois par lesquels elle fut chassée de l'Ontario. Les touristes visitant la magnifique région du lac Erie par la route Montréal-Toronto-London, seront certainement curieux de voir ce vieil ouvrage de défense des Indiens dans l'Ouest d'Ontario, située au nord de la route de Talbot, entre Southwold et Dunwich.

Une reproduction en plâtre du fort, faite d'après le plan de feu A. W. Campbell, I. C., se trouve actuellement dans la section d'archéologie du Muséum provincial de Toronto où il suscite beaucoup d'intérêt.

SITES HISTORIQUES

Leurs causes

Une analyse par le Service Forestier, ministère de l'Intérieur, des causes auxquelles sont attribuables les 6,685 incendies forestiers survenus au Canada en 1929 montre que la plupart des sinistres sont imputables aux feux de campement. En cette saison de l'année, il est opportun d'insister sur la nécessité de se servir du feu avec la plus grande prudence dans les étendues boisées du Canada. L'extinction soignée des feux de campements, des allumettes, des bouts de cigarettes, etc., devrait être le premier devoir de tous ceux qui font un séjour dans les forêts. On estime que la moitié des incendies forestiers survenus l'an dernier ont été attribuables à la négligence des campeurs, des fumeurs et des colons ou ont eu une origine incendiaire.

La foudre, qui vient en deuxième lieu parmi les causes d'incendies, a joué un rôle plus marqué qu'au cours des quelques années précédentes. Le fait n'est pas surprenant, étant donné qu'une extrême sécheresse s'est fait sentir et qu'en pareil cas les orages électriques sans pluie sont de règle.

La troisième place dans la liste des causes d'incendies est assignée aux chemins de fer. Bien que ces derniers méritent ce rang par le nombre de feux dont l'origine leur est imputable, plus de 75 pour cent des incendies de cette sorte n'ont concerné qu'une superficie de moins de 10 acres dans chaque cas, et les dommages qui en ont résulté sont relativement très faibles. Ce fait est tout à l'honneur des compagnies ferroviaires qui ont réalisé des progrès marqués dans leurs efforts pour la prévention des incendies forestiers.

Répartition des incendies d'après les facteurs qui les ont causés au cours de 1929:

| CAUSES | Nomb. d'incendies | P.C. |
|--------------------------|-------------------|-------------|
| Feux de campement | 1,332 | 19.8 |
| Foudre | 1,167 | 17.3 |
| Chemins de fer | 1,011 | 15.0 |
| Fumeurs | 856 | 12.8 |
| Colons | 769 | 11.5 |
| Inconnues | 637 | 9.5 |
| Incendiaires | 387 | 5.7 |
| Opérations industrielles | 206 | 3.7 |
| Non-classifiées | 240 | 3.6 |
| Travaux publics | 80 | 1.1 |
| Totaux | 6,685 | 100. |

Un homme se glorifie devant sa femme pour la même raison qu'il sifflait autrefois en passant devant un cimetière pendant la nuit.

Propos du jour

Le mouvement perpétuel n'existe pas. Cependant il faut bien admettre que la guerre civile en Chine peut facilement en donner l'illusion.

Certaines positions, — partie du patronage politique dans notre ville, — n'ont pas encore de titulaires faute de candidats.

Stalin est le dictateur de la Russie. Rien ne le prouve mieux que le fait de pouvoir obliger la foule à l'écouter durant sept heures.

Chicago garde l'espoir de trouver un jour l'auteur d'un des meurtres commis dans le monde de la pègre. Depuis 1924, aucun bandit n'a été convaincu d'un de ces meurtres.

Les premiers résultats du scrutin en Allemagne marquent un progrès notable des fascistes. Ils ont déjà plus que doublé le nombre de mandats qu'ils détenaient dans l'ancien parlement.

Un journal américain résume ainsi la loi de son pays: "En vertu de la loi américaine un homme est réputé innocent jusqu'à ce qu'on ait prouvé sa culpabilité. Cela fait, s'il n'est pas trouvé fou, on lui accorde son pardon."

Quelques centaines d'ouvriers employés au havre de Québec, viennent d'être congédiés.

Les libéraux blâment le gouvernement et veulent voir dans ces renvois un premier résultat de sa politique et la preuve qu'il est impuissant à enrayer le chômage.

Les conservateurs ripostent que les ouvriers ne furent engagés qu'à la veille de la dernière élection et dans un but électoral.

Tout dépend en politique des verres que vous portez.

Entomologie forestière.

Des pertes sérieuses se produisent chaque année dans les peuplements forestiers du Canada par suite des ravages des insectes. De vastes étendues boisées ont été complètement dévastées. Les insectes ravageurs s'attaquent non seulement aux essences forestières mais aussi aux arbres d'ornementation; en outre, ils causent des dommages considérables au bois en entrepôt. Les problèmes de la protection des essences forestières et des arbres d'ornementation sont du ressort de la Section des Insectes forestiers, du Service fédéral d'Entomologie, ministère de l'Agriculture, et un groupe de spécialistes est constamment occupé à des travaux de recherche, afin de découvrir des remèdes susceptibles d'être utilisés avec quelque chance de succès.

L'empire anglais.

L'empire britannique est un phénomène unique dans l'histoire. Comme tous les empires anciens, il fut d'abord constitué de colonies gouvernées directement par la métropole. Mais il a évolué et se compose maintenant de colonies relevant directement de la métropole, mais surtout de Dominions à peu près autonomes. Combien de temps durera-t-il? C'est la question que se posent les observateurs européens pour y donner presque tous une réponse peu optimiste. Saint-Brice dans l'un des grands quotidiens de Paris s'exprime ainsi:

L'Angleterre n'a reculé devant aucune concession pour assouplir l'autonomie des Dominions. A la libre disposition des affaires intérieures, elle a ajouté des privilèges diplomatiques qui ne laissent pas d'embarrasser la métropole. Les dirigeants britanniques ont pensé qu'il valait mieux courir le risque que d'encourager les tendances centrifuges. Le remède ne risquerait-il pas de stimuler le mal au lieu de le contenir? Cette question n'est pas la moins troublante de toutes celles qui se posent au seul de la prochaine conférence impériale. Avant même l'ouverture du débat, des signes avant-coureurs annoncent un redoublement des surenchères.

L'Australie, retombée sous le joug travailliste, voit son unité menacée. Cela n'empêche pas le gouvernement de M. Scullin de parler haut et de réclamer l'attribution des fonctions de gouverneur général à un Australien. Si cette prétention recevait satisfaction le roi serait le seul roi anglais.

Les Sud-Africains ont des aspirations plus dangereuses peut-être encore. Déjà, à la dernière conférence, ils ont tenu à faire proclamer le droit théorique d'un Dominion de revendiquer son indépendance. Cette fois, le général Hertzog annonce l'intention de soutenir la liberté d'action absolue d'un membre de la communauté britannique à l'égard des autres.

Qu'en pensent les champions de la fédération impériale? Ils se sont réveillés trop tard; le vent ne pousse pas à la cohésion, mais à la dispersion des forces britanniques. L'empire ne tient qu'à la flotte et à la caisse, et ces deux facteurs, eux-mêmes, réchissent.

Calculant les journaux

LE TARIF SAISONNIER

Le "Canada-Français", Saint-Jean—Les Jardiniers-marchandises et les producteurs de fruits accueilleront avec joie la décision du gouvernement fédéral ayant pour but de les protéger contre la concurrence américaine. Dès maintenant et jusqu'à ordre contraire les droits douaniers seront accrus de plusieurs cents par livre sur les légumes et les fruits exportés des Etats-Unis sur nos marchés au préjudice des produits similaires récoltés au Canada.

Quelque tardive, cette mesure bénéficiera encore considérablement aux producteurs canadiens. Elle aura pour effet de mettre un terme au déversement (dumping) des légumes et des fruits de provenance étrangère dans nos grands centres de distribution à une époque de l'année où nos marchands et nos horticulteurs fruitiers disposent de leurs récoltes périssables et s'attendent à trouver sur nos marchés une légitime compensation à leur dur labeur. Cette attente est d'autant plus juste que le marché américain est pratiquement fermé aux produits agricoles canadiens depuis l'adoption du nouveau tarif Smoot-Hawley.

LE SOUVENIR CANADIEN

Le Progrès, Chicoutimi.—Notre fête a conçu un plan à la fois grandiose et pratique pour la célébration du quatrième centenaire de la croix de Gaspé. A nous, gens du peuple, de réaliser maintenant ce beau plan qui aura pour double résultat de plaire au Ciel et d'aider à l'organisation religieuse de l'une des plus belles régions de la province de Québec, région trop longtemps oubliée comme toutes les régions excentriques, au bénéfice des régions centrales.

Il doit y avoir près de 2,500,000 catholiques dans la province de Québec; il y en a probablement 3,500,000 dans tout le Canada. En supposant que chaque catholique souscrive 25 sous le comité pourrait disposer de \$825,000 ou \$875,000 pour la construction de cette basilique nationale. Sans doute, ceux qui sont dans l'ancestralisme ne peuvent pas donner au moins vingt-cinq sous pour une aussi belle oeuvre? Avant de dire non, il faudra se demander si on ne gaspille pas souvent en pure perte les vingt-cinq sous.

LES FEMMES DANS LES EMPLOIS REMUNERES

L'Action Catholique.—Si l'on étudie la question du travail féminin d'une façon générale, et non plus en s'arrêtant à des cas particuliers, on vient à conclure avec pessimisme qu'il tient au régime économique lui-même.

Ce n'est pas pour le plaisir de la chose que des femmes conduisent du matin au soir un ascenseur. Ce n'est pas pour le plaisir de la chose que des milliers de jeunes filles s'engouffrent chaque matin à l'atelier, à l'usine, à la manufacture. Elles sont forcées de le faire parce qu'elles ont besoin d'un salaire. Comment cela se fait-il? Voilà la question, pour une large partie du travail féminin.

Si le père de famille recevait un salaire suffisant, un salaire lui permettant de satisfaire aux besoins de sa famille, n'en serait-il pas autrement? Or, voici que nous sommes naturellement portés à songer que les patrons, ceux qui emploient, portent une large part de responsabilité dans le problème qui nous occupe.

Les employeurs peuvent beaucoup pour corriger un peu la situation actuelle. Mais eux-mêmes, surtout pris individuellement, ne sont-ils pas ligotés en bien des cas par la concurrence et le régime lui-même? Et de même, ils ne peuvent rien sur des pièces de familles qui, pour satisfaire des besoins factices, poussent leurs enfants à travailler.

PREMIER SECOURS

AVANT LA CURE

L'Événement.—Si le Canada compte 175,000 chômeurs au début d'un hiver qu'on avait raison de redouter plus que tout autre, il y a lieu d'espérer que le remède au chômage n'est pas un problème insoluble en ce jeune et riche pays. On ferait sagement la porte à toute immigration qui pourrait augmenter le nombre des chômeurs: on la rouvrirait lorsque le pays aura strictement besoin d'une main-d'œuvre plus abondante. D'ici là, en tenant compte des leçons du passé, les gouvernements, les administrations publiques, les chemins de fer, les corporations privées, et certaines industries seront invités à régler leurs programmes d'expansion sur les nécessités de la vie canadienne. Tout travail qui peut se faire en hiver sans plus de frais, ou avec une faible augmentation du coût de revient, devrait être exécuté pendant la saison qui ralentit forcément serait déjà une amélioration efficace sur les méthodes passées. Mais il sera peut-être nécessaire d'avoir recours à des moyens plus discutés. L'obligation de pourvoir au chômage saisonnier de groupes importants de la famille ouvrière du Canada devrait être mieux comprise des corporations les plus puissantes. Si elles hésitent trop longtemps à organiser leur propre service d'assurance-chômage, le Parlement sera saisi, espérons-le, d'une législation pour mieux leur faire remplir leur devoir social.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecins

4-a Alexandre (voisin édifice Ameau) Tél. 401
Dr C. BARIBEAU, B.A., M.D.
Ex-élève des hôpitaux de Paris
Ex-interne de l'hôpital Notre-Dame
Spécialités: Chirurgie générale, appareil urinaire
Consultations: 1.30 à 4 P.M. Le soir, 7 à 8 P.M.
Visites à domicile sur appointment.

Tél. 442
Dr LS-GEO. DE CHARETTE
Ex-interne de l'hôpital Saint-Joseph
Ex-clerc des hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Spécialiste en maladies des femmes et accouchements
Heures de consultations: 2 à 5 hrs P.M. 1 à 8 hrs le soir.
24, RUE BONAVENTURE TROIS-RIVIERES

179 RUE LAVIOLETTE Tél. 3282
Dr A. R. BELLEMARE
(Ancien poste du Docteur Aubin, rue Laviolette)
Médecine générale
Spécialité: Accouchements
Consultations: 2 à 4 et de 7 à 8 hrs tous les jours

Dr J. A. ROUSSEAU
Directeur du DISPENSIRE ANTI-VENERIEN
Bureau privé de 10 am. à 4 p.m. de 7 à 8.30 p.m.
Maladies des voies urinaires; Maladies des femmes;
Maladies de la peau
Téléphone 119 25 RUE ROYALE

Consultations 10 am. à 12 pm., 2.30 à 6.00 - 7.00 à 8.30 p.m. - A domicile; Le dimanche sur appointment.
Dr HENRI LACROIX
Médecin-Chirurgien
Médecine générale, traitement électrique, maladies des voies urinaires, de la peau, du cuir chevelu et du sang.
Dispensaire privé 167-A NOTRE-DAME
Tél. 1385

Dr F. PAQUIN
Spécialités: Accouchements et maladies des enfants
Heures de bureau: le soir de 7 à 8 hrs P.M.
L'après-midi de 2 à 4 hrs lundi, mercredi excepté
Tél. 1830 67 BONAVENTURE Trois-Rivieres

Téléphone 2348
Dr A. TETREAU
Spécialités: Accouchements et maladies des enfants
Heures de bureau: 2 à 4 heures, excepté dimanche 7 à 8 heures, excepté jeudi et dimanche
161 AVENUE LAVIOLETTE

Dr BARLOW HEBERT
Chirurgie générale, Maladies des femmes et des voies urinaires
30 RUE DES FORGES (en face du marché)
Consultations: 9 à 10 am., 1 à 3 et 7 à 8 p.m.
Visites à domicile sur appointment
Tél. Bureau 42 Tél. Rés. 2383

66 RUE LAVIOLETTE Tél. 1526
Dr R. DUGRE
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
CHIRURGIEN à l'Hôpital Saint-Joseph
Spécialité: Chirurgie genito-urinaire des systèmes ostéu et digestifs.
Consultations: Au bureau: de 1 à 4 p.m., tous les jours, et sur rendez-vous.
Le soir de 7 à 9, lundi, mercredi et vendredi.

Dr ROCH HEBERT
SPECIALISTE
Maladie des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge
Consultations: de 9 à 12 am., de 2 à 6 p.m. et les soirs de 7 à 8 p.m.
Bureau fermé: le samedi après-midi, de juin à sept.
58 RUE ROYALE Téléphone 1425

Dr AUGUSTE PANNETON
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge.
Bureau fermé: le samedi après-midi, de juin à sept.
Le soir: Bureau ouvert le mercredi de 7 à 8 hrs.
Consultations: 1.30 à 4.30 tous les jours, et sur rendez-vous.
65-A RUE LAVIOLETTE Tél. 526

Dr J. LAMOUREUX
Des Hôpitaux de Paris. Spécialiste
Maladie des yeux, oreilles, nez et gorge
Consultations: 10 à 12 am. 1-2 à 6 et 7 à 8 p.m.
Bureau fermé: le samedi après-midi, de juin à sept.
20, RUE HART TELEPHONE 1620

Dr LS-GEORGES GODIN
Téléphone Bureau 919 Résidence 606
Heures de bureau: 1.30 à 4.30 p.m., 7 à 8 p.m. le mardi et le vendredi
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge
8-A RUE HART TROIS-RIVIERES

Chiropraticien
A. E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivieres, 64 Rue Alexandre
Téléphone 1913
Shawington Pa la, 26, 5ème Rue
Téléphone 723

J. DEVOGELAERE, D.C.
Docteur en Chiropratique
Service du Polyclinique
Shawington Falls, 62 Tamarac Tél. 396
Grand'Mère, Hôtel Windsor Tél. 273

Avocats

HONORE GRENIER, C. R.
BUREAU PRINCIPAL: NICOLET
Bureau à Sainte-Angele
Tous les mercredis et samedis de 1 à 4 heures P. M.

Téléphone 592
G. H. Robichon, C.R. Léon Méthot, C.R.
ROBICHON & METHOT
AVOCATS
Edifice Banque Canadienne Nationale
Entrée: 35 rue Hart Trois-Rivieres

Téléphone 1881
François D'Alletta, C.R. Le D. Durand LL. B.
DESILETS & DURAND
AVOCATS
34 RUE BONAVENTURE CITE

Téléphone 1059 Chambre 23
JEAN-MARIE BUREAU
Avocat et Procureur
35 RUE HART, (Coin des Forges)

Notaires

Bureau: Tél. 1881 Résidence 2667
VICTOR ABRAN
NOTAIRES
Argent à prêter Assurances Collections
34 BONAVENTURE TROIS-RIVIERES

Comptable-Liquidateur

Téléphones 328-329 Casier postal 640
HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite, Règlements entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes
35 ans d'expérience à votre service
Edifice Ameau (6e étage) Trois-Rivieres

Dentistes

Dr EDMOND BUISSON
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de bureau: 9 heures à 5 p.m. Les soirs: de 7 à 8 hrs
20 DES FORGES Tél. 509 Trois-Rivieres

Téléphone 2261 Edifice Capitol
Dr ROMEO BEAUDRY
Chirurgien-Dentiste
Spécialité: extractions sans douleur
Heures de bureau: 9 à 12 A.M. 1 à 5 P.M.
7 à 8.30 le soir

Architectes

A. D. GASCON LOUIS PARANT
GASCON & PARANT
ARCHITECTES
Trois-Rivieres
144, rue St-François Xavier Tél. 266

Téléphone Bell 720
JULES CARON
Architecte, A.A., P.Q.
30 BONAVENTURE TROIS-RIVIERES

Optométristes

W. H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE
OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE
Lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 am. à 6 pm.
Vendredi et samedi de 9 am. à 9 pm.
492, RUE ST-MAURICE Tél. 965

J. H. FORTIER, président EMILE JEAN, gérant

Le Nouvelliste
Quotidien édité et publié par
LA CIE DE PUBLICATION LE NOUVELLISTE LIMITEE
REDACTION ET ADMINISTRATION
35, RUE STE-MARGUERITE TROIS-RIVIERES
TELEPHONE: Echange privé 3000

Membre de la Canadian Press, de la Canadian Daily Newspaper Association et de l'Audit Bureau of Circulations. Correspondants dans tous les centres du district.

Représentants spéciaux à Ottawa, Québec, Montréal, Agents de Publicité aux Etats-Unis: The Beckwith Special Agency, Inc. New-York, Philadelphie, Chicago, Détroit, Atlanta, St-Louis, Kansas City et San Francisco.

ABONNEMENT: VILLE ET BANLIEUE, \$6.00 par année, 60c par mois PAR LA POSTE, \$4.00 par année, ETATS-UNIS, \$6.00 par année.

CARNET SOCIAL

MARIAGE BOUGHARD - ROCHELEAU — On

annonce pour le 1er octobre prochain le mariage de M. Edmond Louis Boughard, fils de M. Adolphe Boughard, de la Toque percepteur du revenu et de Mme Boughard, avec Mlle Odette Rocheleau, fille de M. Ovide Rocheleau Marchand de Fourrière et de Madame Rocheleau décédée. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à la Cathédrale à 9 heures.

Le docteur et madame C. N. de Bois sont à Montréal. M. Frédéric Normand, de St-Almé, était de passage aux Trois-Rivières, en route pour Québec.

Madame Emile Thibodeau, et mademoiselle Danielle Thibodeau sont de retour de Montréal.

M. et madame Armand Côté ainsi que mademoiselle Marie-Anne Côté qui à Victoriaville, étaient aux Trois-Rivières, hier.

M. et madame Léopold Lamarche de Berthier est présentement aux Trois-Rivières.

Mademoiselle Nellie Savard, de Dorchester, passa une semaine aux Trois-Rivières. Hier, de madame Baptiste Madame St-Pierre est de retour de Berthier.

M. et madame J. B. Lamarche est de retour d'un voyage d'une quinzaine dans les Laurentides.

Mlle Simonne Larivière, de Warwick, est en visite chez des parents aux Trois-Rivières.

M. D. Larivière de retour du Lac Sergent, est en visite chez sa sœur Mme P. L. Richard, de la rue Royale.

JOYEUSE SOIREE

Samedi dernier les nombreux amis de M. et Mme Alex. Couture se réunirent à leur demeure rue St-Paul, à l'occasion du 15ème anniversaire de Mlle Marie-Jeanne et Marie-Claire Thivierge. Une magnifique adresse fut lue par Mlle Pola Lassonde.

Les héros de la fête remercièrent en termes émus. Elles furent de nombreux et riches cadeaux.

Il y eut danses, chant et déclamations. Tous se séparèrent à une heure avancée ayant passé une agréable soirée et emportant un doux souvenir de cette réunion.

Étaient présents: M. et Mme Alphonse Thivierge, M. et Mme Vincent Gerin, M. et Mme Alex. Couture, Mme Vve Pierre Thivierge, M. et Mme Léandre Normand, M. et Mme Henri St-Germain, M. et Mme Alphonse Dupont, M. et Mme Alex. Ross, M. et Mme Adrien Thivierge, M. et Mme Arthur Côté, Mme Ernest Lassonde, M. et Mme Lucien Ross, Mlle Flora Chamagne, Reine Champagne, Cécile Lassonde, Pola Lassonde, Marguerite Chabot, Gabrielle Chabot, Marguerite Ross, Bertha Ross, Yvonne Ross, Thérèse Ross, Brigitte O'Grady, Jeannette Labarre, Lucille Labarre, Angèle Labarre, Jeannette Pélipin, Fleuriette Tourigny, Jeannette Ricard, Marilena Ricard, Marie-Ange Lebeault, Marie-Jeanne Tourigny, Marie-Jeanne Poudrier, Eva Chabot, Thérèse St-Germain, Angeline Côté, Alice Côté, Cécile Morrissette, Georgette Thivierge, Thérèse Gerin, Yvonne Provencier, Laurette Vignault, Bernadette Ferron, Odette Chauvette, MM. Tancrède Chabot, Henri Labarre, Antoine Richard, Roland Couture, Jean-Paul Thivierge, Roland Thivierge, Gérard Thivierge, Fernand Côté, Alphonse Ferron, Jos. Ferron, Ovilva Champagne, Lucien Thivierge, Jos. Berthier, Omer Berthier, Emilien Laroche, Jos. O'Grady, Philippe Davinault, Roland Ouellette, Georges Gagné, Arthur Gagné, Fridolin Cloutier, Gérard Lassonde, Georges Lavigne, Wellie Ross, MM. Raymond.

St-Alexis des Monts

M. l'abbé A. Baril de passage à St-Grégoire.

M. et Mme Antonin Boulay et leur fils Jean-Pierre de St-Ursule de passage chez M. Zéphirin Morin, à St-Charles.

M. Hector Lemay en voyage d'affaires à Montréal.

M. et Mme Alphonse Boulay de St-Ursule de passage chez des parents.

Mme Vve Adolphe St-Louis et son fils Robert de Montréal chez des parents.

M. Zéphirin Morin ainsi que ses enfants Béatrice, Fernand, à St-Charles, mardi dernier.

M. et Mme Joseph Elliott de passage à Joliette dernièrement.

M. et Mme Alfred Boulay ainsi que M. Joseph Boulay de St-Ursule de passage chez des parents.

M. Alphonse Julien ainsi que M. et Mme Napoléon Julien de passage à St-Denis chez des parents.

Mme Léonelle Boucher de St-Paulin de passage chez ses parents.

MALADE? RIEN DE SURPRENANT

Quand la constipation s'y mêle, vous ne pouvez être bien. Ce qu'il vous faut c'est du SON PUR Kellogg.

Cette sensation de fatigue, ce persévérant mal de tête et cette mauvaise haleine sont souvent les symptômes de la constipation.

Il n'y a qu'une chose à faire: nettoyer votre système. Faites-le sans retard ou vous pouvez être malade sérieusement. Vos intestins sont bloqués parce que vous n'avez pas mangé suffisamment de nourriture consistante. Il n'y a aucun aliment entier meilleur et plus appétissant que cette céréale qu'est le SON PUR Kellogg.

Le SON PUR Kellogg est un aliment naturel qui amène un soulagement naturel et régulier. Son but est de nettoyer l'intestin de toute matière empoisonnée. De beaucoup préférable aux pilules qui viennent à plus rien faire à moins que vous n'augmentiez la dose.

De plus, le SON PUR Kellogg est riche en fer. Les recherches scientifiques ont prouvé que pratiquement tout ce fer était absorbé dans le sang, donnant une corrélation de santé au teint tout en renforçant le corps entier. Un moyen merveilleux de se soigner. Vous aimerez le goût d'amande du

SON PUR Kellogg. Prêt à manger avec lait ou crème, fruité ou miel. En laissant tremper ALL-BRAN quelques instants dans du lait ou du crème, son goût est amélioré.

Faites usage du SON PUR Kellogg pour faire vos petits pains-chauds. Réchauffez chaque paquet. Suspendez-le en vos soupes ou salades. Mélangez-le avec des œufs battus, gelatines, etc.

Le SON PUR Kellogg est garanti. On recommande deux cuillerées à table par jour et dans les cas chroniques après chaque repas. En vente chez tous les épiciers, bouchers dans les hôtels, restaurants et wagons-restaurants. Le SON PUR original se vend en paquets rouge-et-vert. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario.

SON PUR Kellogg's

De goût et de texture améliorés

Rien n'aurait pu sauver ce navire

Wellington, Nouvelle Zélande, 17.— Une cour d'enquête, après avoir examiné le cas du Tahiti qui sombra récemment près des îles Cook, a trouvé, hier, que le navire avait sombré par une mer démontée et qu'aucun effort humain n'aurait pu résister aux éléments. La Cour est d'opinion que le vaisseau était solidement construit, et que le naufrage a été causé par la rupture de l'arbre de couche qui occasionna une ouverture dans la coque. La conduite des officiers et de l'équipage du bord a été trouvée admirable.

LA BRONCHITE CHRONIQUE est soulagée promptement et sûrement par le merveilleux RAZ-MAH de Templeton.

M. H. Truemmer, de Zurich, Ont., obtint tellement de soulagement d'un échantillon de RAZ-MAH qu'il acheta une boîte de \$1.00, laquelle lui fut vendue, comme toujours, sous la garantie de soulagement ou de remboursement. Aujourd'hui il recourt toujours à RAZ-MAH quand à une attaque. "JE DÉROUPE habituellement l'attaque en quelques jours. Et alors, il peut se passer un an ou à peu près sans que j'en aie d'autre." RAZ-MAH est le merveilleux remède contre l'asthme. Chez votre pharmacien. 1237 Templeton Limited, 54, rue Colborne, Toronto.

RAZ-MAH

ACCIDENTS CAUSES PAR LA NEGLIGENCE

Montréal, 17. — D'après des statistiques reçues par le service Économique du Chemin de fer national du Canada et fournies par la Commission des Chemins de Fer quant à des négligences inexplicables de la part d'automobilistes qui laissent par exemple leur voiture sur la voie, qui frappe des trains en marche ou arrêtés qui essaient de tourner sur les voies aux traverses à niveau, et. Dans la période de trois ans terminée le 31 mars cette année, 1,771 cas de négligence ont été enregistrés aux traverses à niveau au Canada. Sur ce nombre on a ignoré des signaux de danger et d'arrêt dans 714 cas. Soixante sept chauffeurs ont passé sous les barrières abaissées et l'un d'eux a même pris la peine de lever la barrière après qu'elle eut été abaissée. Neuf piétons ont passé par dessus ou dessous les barrières. Dans 126 cas des autos ont été conduites sur la voie en face d'un train qui approchait et dans 20 cas alors que le train était rendu à la traverser. Soixante dix sept conducteurs d'autos ont été frappés des trains en marche et 43 des trains arrêtés. Huit autres se sont

SAINT-EULALIE

HONNEUR AU MERITE Mlle Jeannette Bergeron, qui a subi le concours des questions données par les Examinateurs du Bureau Central de Québec, a reçu ses jours derniers du mois d'août son diplôme avec la note Distinction. Nos félicitations à cette brave jeune fille qui enseigne à l'arrondissement du 14ème rang.

LA CAUSERIE

Vous avez, Messieurs dans ces deux idées maitresses la raison d'être de cette institution nouvelle aux Trois-Rivières, car, vous le concevez bien, si d'avant été que pour traiter simplement les malades, la profession médicale se serait bien réclamée en droit capable de suffire à la besogne mais tous les praticiens savent que le tuberculeux se soigne mal à domicile et que malgré les sages avis ils continuent à semer autour d'eux la contagion.

MAISONS D'EDUCATION

LES COURS GRATUITS

AU COUVENT DE MARIE REPARATRICE 1er OCTOBRE OUVERTURE — 1er AVRIL

Ces cours seront donnés tous les soirs et le samedi après-midi sur les branches suivantes.

Catéchisme, Français et Anglais, Arithmétique, Sténographie, Couture et Broderie, Dessin et Peinture.

Les inscriptions devront se faire au plus tard le 1er octobre à 7 heures p. m.

P. EUG. CHARBONNEAU

Professeur de Piano

9, rue Niverville, Téléphone: 149

VOS GENOUX ENFLENT-ILS ET COMMENT VONT LES JOINTURES?

Ceux qui ont mis à l'épreuve de nombreux liniments s'accorderont à dire que dans le cas où le mal est si profondément imprimé et est devenu plus ou moins chronique, c'est parce que NERVILINE pénètre si profondément parce qu'il a cinq fois la force des autres liniments huileux qu'on est venu à l'appeler le Roi de la Douleur. NERVILINE fera des merveilles contre le rhumatisme articulaire ou musculaire. Un seul le prouvera. Procurez-vous une bouteille de 25c dès aujourd'hui chez votre pharmacien.

NERVILINE

servi de la voie à la place du chemin, cinq ont essayé de tourner à une traverser à niveau et un chauffeur a presque avorté dans son moteur sur la voie s'est couché dans sa voiture et s'est endormi. Ceci est un peu plus dangereux que pour l'homme qui laisse sa voiture stationner sur la voie, mais celui qui arrête son camion devant un train qui approchait pour ajuster sa charge prendrait autant de chance.

THEATRE IMPERIAL

MERCREDI ET JEUDI

Avec Arthur Lake, Olive Burden Joseph Cavethorn.

En plus: Voix d'Hollywood et Comédie parlante

"DANCE HALL"

Avec Arthur Lake, Olive Burden Joseph Cavethorn.

En plus: Voix d'Hollywood et Comédie parlante

GAIETE

MARDI, MERCREDI ET JEUDI

Le plus grand spectacle de l'année.

La reine du Broadway fait ses débuts sur l'écran

Une romance musicale toute en couleurs

Surpasse en beauté tout ce que vous avez déjà vu

Revue

MAISONS D'EDUCATION

LES COURS GRATUITS

AU COUVENT DE MARIE REPARATRICE 1er OCTOBRE OUVERTURE — 1er AVRIL

Ces cours seront donnés tous les soirs et le samedi après-midi sur les branches suivantes.

Catéchisme, Français et Anglais, Arithmétique, Sténographie, Couture et Broderie, Dessin et Peinture.

Les inscriptions devront se faire au plus tard le 1er octobre à 7 heures p. m.

P. EUG. CHARBONNEAU

Professeur de Piano

9, rue Niverville, Téléphone: 149

Les Magasins LEFEBVRE Sont Populaires par leurs Bas Prix ! Venez voir la qualité de notre marchandise aux prix auxquels nous la vendons et vous croirez ensuite que nos ventes, sont vos journées d'aubaines et de profits pour vous-mêmes et votre famille. Nous énumérons ci-dessous quelques-unes de nos nombreuses occasions.

COMMANDE PAR MALLE Nous remplissons toute commande par la malle pourvu qu'elle soit accompagnée d'un chèque accepté payable au pair ou d'un mandat de poste. Nos prix étant coupés au plus bas, il nous est impossible de payer le coût du transport. Veuillez donc adresser à 66, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES et y inclure 15 centins par article pour frais de malle.

OCCASIONS POUR ENFANTS Beaux souliers en cuir verni noir, une lanterne. Semelles de cuir et talons de caoutchouc. Une belle valeur. Pointures de 8 à 10 1-2. Une valeur de \$1.50 Tant qu'il y en aura .99

POUR GARÇONS Voici une occasion unique pour garçons. Bottines noires en cuir solide style "Blucher". Bonne semelle, ce qu'il faut pour écoliers. Pointures de 11 à 2. Essayez-en une paire maintenant au bas prix de 1.49

PANTOUFLES DE FANTAISIE Pantoufles de boudoir en soie, très confortables, de dessin attrayant, et garnies d'un pompon en plume d'autruche. Semelles rembourrées. Talon cubain. Les couleurs sont charmantes, choix de rose, bleu, rouge ou noir. Pointures de 3 à 7 pour dames. Notre prix réduit pour cette vente 99c

OXFORD NOIR POUR GARÇONS Souliers pour garçons. Cuir noir de bonne qualité. Semelles de cuir solide et talons de caoutchouc. Pointures de 3 à 5 1-2. Se vendent partout \$2.75. En vente au prix ridicule de 1.89

SOULIERS AVEC COUSSINS Voici un beau soulier oxford en doudoula de la plus belle qualité. Semelle coussin. Talons de caoutchouc, arche d'acier. Ce modèle est des plus confortables. Forme très large (EEE). Pointures de 2 1-2 à 8. Prix réduit de la vente 1.99

Souliers "Goodyear" pour Hommes Oxfords noir pour hommes. Très belle forme. Une main-d'œuvre et des matériaux qui en font une valeur unique. Remarquez la semelle double et talon de caoutchouc. Valeur régulière de \$5.00 Prix réduit de la vente \$2.99

LA MAISON 26 MAGASINS J.B. Lefebvre NOTRE DEVISE BAS PRIX, BONNE QUALITE MONTREAL VERDUN LACHINE QUEBEC OTTAWA TROIS-RIVIERES 66 rue Des Forges Tél. 2295

PAGE DU SPORT

Il arrête la marche du Brooklyn



WILLIAM "BILL" HALLAHAN, le lanceur du St-Louis Cardinal, qui est le successeur de Dazzy Vance dans le département des "strike outs", a lancé la meilleure partie de sa carrière, hier alors qu'il a triomphé du Brooklyn par 1 à 0 en accordant seulement cinq coups sûrs et renvoyant son club en première position.

Brooklyn perd en 10 manches par 1-0 contre St-Louis qui se place en tête du circuit

Brooklyn, 17. — Après avoir gagné onze parties consécutives, le Brooklyn a dû baisser pavillon devant William "Bill" Hallahan, le nouveau roi des "strike outs" qui effectuait pour le St-Louis, par la score de 1 à 0, dans la partie la plus excitante de l'année, qui dura 10 manches. Par cette victoire Hallahan a mis son club en première position avec seulement une avance de un point sur le Brooklyn.

Pendant toute la durée de la partie, ce fut le plus beau duel de l'année entre le fameux "Dazzy" Vance et Hallahan. Le premier retira onze coups sûrs et accorda sept coups sûrs et le dernier, Hallahan accorda seulement cinq coups sûrs, et ne permettant à aucun "Robins" de se rendre au premier but pendant les six premières manches. Bill Hallahan dit que cette partie de sa carrière à Taylor Doughty qui frappa un simple pour faire passer Andy High qui venait lui aussi de frapper un deux-but.

Le moment le plus excitant de la partie fut à la dixième quand le Brooklyn vint au bâton, et le Capitaine du club, Glenn Wright frappa un deux-but, et Bissoneau reçut un but sur balles de Hallahan. Le troisième homme au bâton fut Hendrick qui se sacrifia pour faire avancer Wright au troisième et Bissoneau au deuxième. Ceci souleva un tonnerre d'applaudissements des 30,000 spectateurs et ces derniers dans leur excitation tirèrent toutes sortes d'objets, chapeaux, journaux, etc. La quatrième homme au bâton Jack Flowers qui frappa à la place de Egan, reçut un but sur balles, ce qui fit passer Wright au premier et Bissoneau au deuxième.

Ce fut une très dure partie à rendre pour Vance, mais elle aurait été encore plus dure pour Hallahan car ce dernier retira tous les frappeurs du Brooklyn dans l'ordre pendant les six premières manches.

Les Giants de New-York, qui n'ont plus qu'une chance très mince de décrocher le championnat de la Nationale

LA VENTE DE BELLEFEUILLE AU SEATTLE

Cette nouvelle est officielle et l'étoile trifluvienne des Olympiques a été payée \$4,000.

VIDE A COMBLER

Nous avons reçu plusieurs demandes venant de amateurs de hockey au sujet de la vente de l'étoile Bellefeuille au Seattle nous demandant si cette nouvelle était bien officielle ou si elle n'était qu'un canard. Cette nouvelle est bel et bien officielle; Pierre a été vendu au Seattle de la ligue des Côtes du Pacifique avec son compagnon Bobby Connor, tous deux pour la somme de \$4,000. Cette vente eut lieu vendredi soir à Windsor lors de l'assemblée de la ligue internationale en cet endroit. On comprend que ce marché a été conclu par Frank Foyton leur gérant respectif, qui passe l'été à Port Washington, ville située près de Seattle.

LE CHICAGO A COMMENCE SA VENTE DE BILLETS

Chicago, 17. — La direction de Chicago Cubs a tellement confiance de voir le club remporter le championnat de la ligue Nationale que l'on a commencé hier la vente pour les billets de la série mondiale. Les conditions sont les mêmes que pour l'an dernier, c'est-à-dire que l'on n'accepte pas de vendre de billets réservés pour une seule partie. Il faut acheter trois billets.

GLADU S'INSCRIT DANS LE TOURNOI DE LA POLICE

Alphonse Gladu, 25 ans, et pesant 185 livres, un des hommes les plus forts de notre ville, s'est inscrit pour prendre part à la soirée des policiers à l'Aréna, le 20 octobre prochain. Gladu s'inscrit pour le concours du sac de sable et le lever de terre.

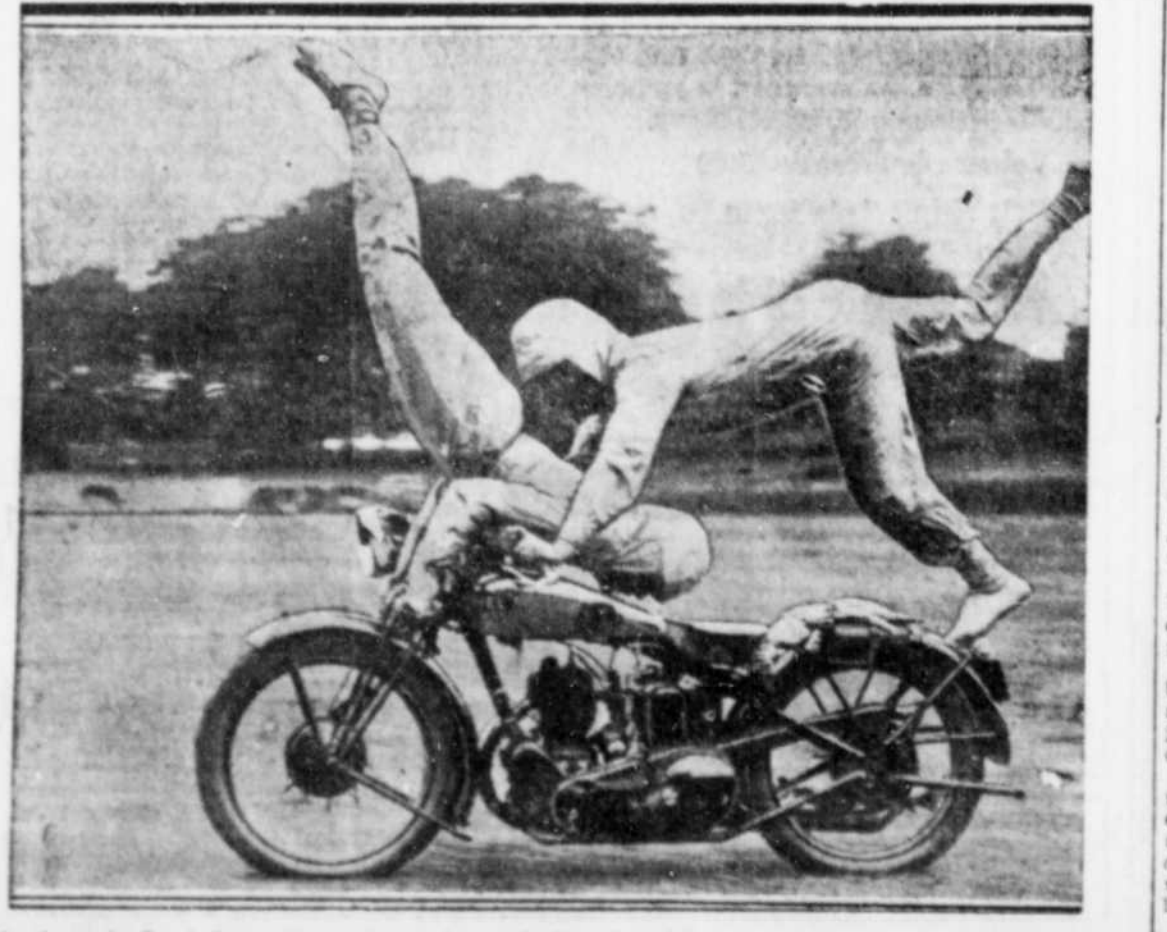
UNE ACTION DE GEORGES GODFREY AUX PROMOTEURS

Philadelphie, 17. — Le nègre George Godfrey, qui perdit son "foin" contre Primo Carnera, il y a quelques temps, et qui fut suspendu comme boxeur en plus de perdre la moitié de sa bourse de \$10,000 vient d'entreprendre une action aux promoteurs pour \$5,000 montant retenu. Il a déclaré qu'il avait été engagé pour \$10,000 et déclara qu'il en a reçu que la moitié, l'autre partie allant à la Commission de Boxe. La cause se plaide actuellement.

FORTH WORTH CHAMPION

Forth Worth, Texas, 17. — Le Forth Worth a remporté le championnat de la ligue du Texas en battant le Wichita Falls par 3 à 2, dans la cinquième partie de la série. Il rencontrera maintenant le Memphis, champion de la Southern Association dans la série Dixie.

De l'acrobatie en motocyclette



Des signaleurs du Royal Corps s'exercent pour la grande fête champêtre qui aura lieu sous peu à Tidworth, Angleterre.

Montréal aurait la visite des Giants ou des Robins pour la semaine prochaine

Rochester, 17. — Le gérant Holly, des Royals, est parti pour New-York hier après-midi où il confèrera avec John McGraw, des Giants de New-York, sur la possibilité d'organiser une partie d'exhibition à Montréal à la fin de la semaine prochaine entre les Royals et les Giants. McGraw disposerait probablement de quelques joueurs pour renforcer les Royals.

LE NATIONAL TRIOMPHE DU SEMINAIRE

Ces deux clubs jouent une partie intéressante et les visiteurs l'emportent par 12 à 6.

LES ETOILES

Le National de la ligue de la Cité a défait le Premier club du Séminaire par 12 à 6, sur le terrain des Collégiens. Malgré le score, la partie fut très intéressante, car le National a assuré la victoire qu'à la dernière manche en ne comptant pas moins de cinq points sur une faiblesse de "Paddy" Rochefort qui officiait pour le Séminaire.

COURTOIS ACCEPTE LE DEFI DE M. CORRIEUX

Montréal, 17. — M. David Courtois accepte le défi de M. Corrieux, à condition de porter 300 livres sur le dos sur une distance de 4 milles dans le plus bref délai possible, et non 200 livres sur une distance de 2 milles.

A DELORIMIER HIER

3ème course: 5 furlongs: Ethel Kenyon (Fator) 3.25, 2.40, 3.00; Blanche (Culani) 19.70, 6.15; Yvonne M. (Duboull) 6.26.
Temps: 1:07 1-5.
2ème course: 5 furlongs: Tag of Gold (Feney) 14.65, 9.75, 4.00; Spirit of Sams (Moore) 11.45, 6.15; Collar Ada Rose (Gibson) 2.85.
Temps: 1:06 3-5.
4ème course: 5 furlongs: Winsome (Culani) 25.55, 10.25, 6.30; Celanese (Moore) 6.15, 5.05; Kia (Laurin) 17.50.
Temps: 1:06 2-5.
5ème course: 7 furlongs: Wand Times (McQuay) 13.20, 8.85, 5.80; Toller (Laurin) 8.00, 6.65; Dr Mayer (Henderson) 4.10.
Temps: 1:47 1-8.
6ème course: 1 mille et 70 verges: Rockpina (Bellin) 28.10, 8.30, 5.25; Davenport (Laurin) 3.85, 2.70; Commissioner Des (Gibson) 3.10.
Temps: 1:55 3-5.
7ème course: 1 mille 1-16: Highland Chief (Tinley) 8.20, 6.70, 4.30; Florasetta (Culani) 14.00, 7.00; Cut Bush (Clements) 3.95.
Temps: 1:49 3-8.
8ème course: 1 mille 1-8: Great Luck (Fator) 12.80, 8.30, 4.65; Tom Katty (Bryson) 4.35, 3.45; Lawrence (Gibson) 2.90.
Temps: 2:04 4-5.

LES BILLETS POUR LA SERIE MONDIALE SONT EN VENTE DEPUIS HIER

Chicago, 17. — Les billets pour la série mondiale de baseball sont en vente, depuis hier. Les prix et les conditions sont les mêmes que l'an passé. Un billet pour une seule partie ne sera pas vendu; il faut acheter les billets pour les trois parties.

LES PONEYS SE SONT BIEN VENDUS

New-York, 17. — Les joueurs de polo britanniques, qui ont échoué dans leur conquête de la coupe internationale ont vendu leurs 45 poneys à l'encan, encaissant dans la transaction le joli montant de \$183,400. Les critiques déclarent que ce prix est très élevé en vue de l'état peu favorable du marché.

RISKO BATTU

Oklahoma, 17. — Babe Hunt de Ponca City a obtenu la décision sur Johnny Risko, le boulanger de Cleveland dans un combat de dix rondes, Hunt pesait 193 et Risko 198.

LE BASEBALL

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Rochester, pluie. Seules parties cédulées.

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 6, Chicago 4. Philadelphie 10, Chicago 2. Detroit 7, Boston 5. New-York 19, St-Louis 10. Washington à Cleveland, pluie.

LIGUE NATIONALE

New York 5, Chicago 0. St-Louis 1, Brooklyn 0. St-Louis 1, Brooklyn 0. Philadelphie 5, Pittsburgh 4. Seules parties cédulées.

POSITIONS DES CLUBS

Table with columns for League, Club, G, P, T, P, C, G, B, L, and Win/Loss records for various teams like Rochester, Baltimore, Montreal, Toronto, Buffalo, Reading, Jersey City, etc.

LIGUE AMERICAINE

Table with columns for League, Club, G, P, T, P, C, G, B, L, and Win/Loss records for Philadelphia, Washington, New York, Cleveland, Detroit, St-Louis, Chicago, Boston.

LIGUE NATIONALE

Table with columns for League, Club, G, P, T, P, C, G, B, L, and Win/Loss records for St-Louis, Brooklyn, Chicago, New York, Pittsburgh, Boston, Cincinnati, Philadelphia.

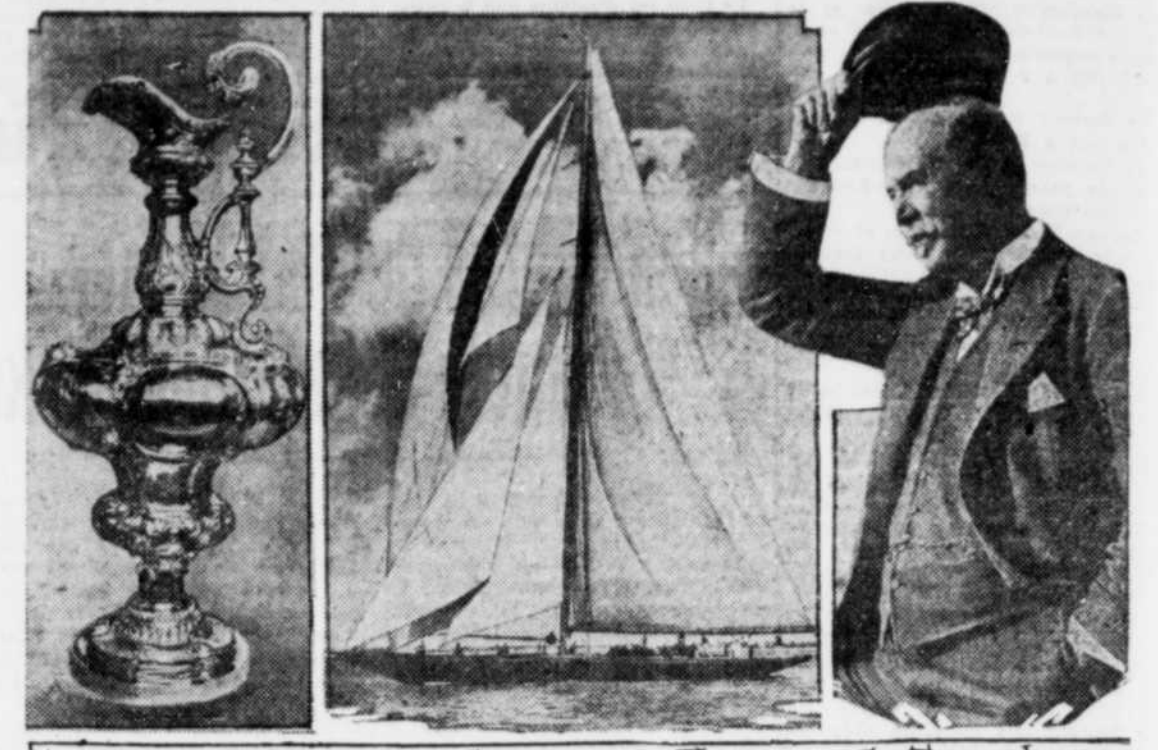
ON EUT DE LA PLUIE MALGRE SA PROMESSE

New-York, 17. — Le Dr G. A. I. M. Sykes, qui avait promis d'aligner la pluie de Belmont Park, samedi, durant la course Futurity, a perdu le \$2,500, promis pour son exploit, car il a plu un peu durant l'avant-midi. Sykes prétend qu'il peut faire le beau et le mauvais temps et la direction du club Belmont lui avait promis \$2,500, s'il ne pleuvait pas. On a ridiculisé Sykes en déclarant que le 13 lui avait été fatal.

LA GEDULE DE CETTE SEMAINE

Les amateurs de baseball qui suivent les faits de la ligue Nationale seront sans doute intéressés de lire la cédule pour la balance de la semaine. Mercredi: Giants vs Cubs à N. Y.; Robins vs Cardinals à Brooklyn; Pittsburgh vs Philadelphie; Cincinnati vs Boston. Jeudi: Giants vs Cubs; Robins vs Cardinals; Pittsburgh à Philadelphie. Les autres clubs ne sont pas cédulés. Vendredi: Giants vs Reds à N. Y.; St-Louis à Philadelphie; Chicago à Boston; les autres clubs ne jouent pas. Samedi: Giants vs Reds, 2 parties; Robins vs Pirates St-Louis à Philadelphie 2 parties; Chicago à Boston.

Dans la course Internationale



The Challenge Cup - Shamrock V - Sir Thomas Lipton. La photographie du centre représente le Shamrock, navire à voile de Sir Thomas Lipton, qui a été défait deux fois consécutives par l'Enterprise. Celle de gauche nous montre le trophée que remportera celui qui aura gagné quatre courses sur sept. A droite, le conducteur du Shamrock, Sir Thomas Lipton.

BELLE VICTOIRE DES BOSWELL'S SUR NOTRE-DAME

Le club d'A. Duchesneau triomphe par 7-2, scorant cinq points à la neuvième manche.

DE L'INTERET

Une des plus belles parties de baseball de la saison vient d'être jouée ici entre le Notre-Dame du Cap et les "Boswell's Blacks". Ces derniers remportèrent la victoire par le score de 7-2.

Une foule de plus de 1,000 personnes assistait à la joute qui fut interrompue du commencement à la fin. Le Notre-Dame s'assura l'avantage de cinq points à la troisième manche, mettant le score 2 à 1; mais à la neuvième, ils furent écartés devant l'épidémie de coups sûrs des Boswells Blacks, qui scorèrent six points et l'assurèrent la partie.

Retirés au bâton par Lottinville 8, par Coulombe 15; buts sur balles, Lottinville 0, Coulombe 1. Le club remercie beaucoup M. André Duchesneau pour s'être rendu à la première balles et pour avoir donné à chaque joueur un cadeau appréciable.

UN CONTRAT A BURT SHOTTON

Philadelphie, 17. — Burt Shotton dirigera à Philadelphie les Phillies l'an prochain, s'il le veut bien. Le propriétaire William Baker est très satisfait du travail de son pilote et il est prêt à l'engager l'an prochain. Baker comprend que Shotton ne pouvait pas faire grand-chose avec un mauvais équipe de lanceurs et il est disposé à l'aider l'an prochain. Les Phillies alignent de bons frappeurs qui porteront le club très haut si les lanceurs étaient solides. On verra à balancer les choses le printemps prochain, a dit Baker.

TORONTO VEND FRANK BARNES

Toronto, 17. — Le club de baseball Toronto vient de vendre son lanceur gaucher, Frank Barnes, aux Yankees de la Ligue Américaine. En annonçant la vente, le président Lou Solman a déclaré que le Toronto recevra au échange un fort montant d'argent et deux joueurs. Barnes se rapportera aux Yankees, le printemps prochain. Barnes est le deuxième lanceur que le Toronto vend aux Yankees depuis quelque temps car le club de New-York a acheté Sam Hoot Gibson il y a quelques jours. Gibson est déjà rendu à New-York.

DEMAR BATTU

Baltimore, 17. — Clarence DeMar, vétérinaire des pistes américaines et canadiennes, sur longue distance, a été battu par William Agee, dans un marathon régulier, ici, samedi. Agee parcourut la distance d'un peu plus de 26 milles en trois heures et trois minutes. Percy Weyer, un Canadien, se classe second, et DeMar fut troisième.

UN DEFI DE CARNERA A TOUT HOMME POIDS-LOURD

Chicago, 17. — Primo Carnera, le roi du knock-out, lance un défi "à tout homme au monde pour le championnat de boxe poids-lourd mondial". Carnera accompagne son défi d'un montant de \$2,500, pour montrer sa bonne foi et a déposé le montant aux mains de la Commission Athlétique de l'Illinois.

LIGUE AMERICAINE AU SUJET DE LA SERIE MONDIALE DES MAJEURES

Philadelphie 201 001 011-6 3 0. Chicago 000 220 000-9 4. Batteries: Grove et Cochrane; Thomas et Henline. Deuxième partie: Philadelphie 000 005 050-10 10 2. Chicago 000 020 00-2 10 1. Batteries: Shores et Cochrane; Braxton, Walsh, Walsh et Tate. Boston 010 200 200-5 10 2. Detroit 003 400 003-7 10 3. Batteries: Gaston et Heving; Hoyt et Hayworth. New-York 444 230 000-19 23 1. St-Louis 312 100 003-10 11 4. Batteries: Gibson, Wells, McEvoy et Dickey; Jorgens; Holshouser, Blachford, Kimsy Siles et Farrell. Washington à Cleveland, pluie.

LES COMBATS A LA SALLE NOTRE-DAME

La soirée du "Bon Vieux Temps" organisée par Kid Diamond, à la salle Notre-Dame, sous la présidence de M. Montmarquet, échoua de ce quartier, a été un succès complet, et les 500 amateurs qui s'y étaient rendus sont retournés dans leur foyer très satisfaits de leur veillée.

ARMOUR PREND LES HONNEURS

Flushing, N.Y., 17. — Tommy Armour laissa tomber sa balle d'une distance de 14 pieds dans le 36e trou de son match décliné avec Gene Sarazen et gagna le championnat de golf professionnel des Etats-Unis avec l'avantage d'un trou final à six pouces de distance.

DEFI RELEVÉ

Le Club de baseball "Le Castor" relève le défi lancé par le Laurentien pour une partie qui devra être jouée sur terrain de l'Exposition, samedi après-midi à 2 heures.

BOUMISSON DEMANDEE POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT ENTRE ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN ET ST-ETIENNE DES GRÉS. PROVINCE DE QUEBEC. MUNICIPALITE DU COMTE DE SAINT-MAURICE. A une session générale du conseil municipal du Comté de St-Maurice, tenue à Yamachiche, le dix septembre courant (1930) il a été passé ce qui suit: M. J. E. Pellerin propose, secondé par M. Joseph Marcotte, que le conseil du Comté de St-Maurice demande des soumissions pour construire le pont des bras, entre les municipalités de St-Etienne des Grés et St-Boniface de Shawinigan, d'ici au vingt-cinq septembre courant, à neuf heures de l'avant-midi; au bureau du conseil du comté de St-Maurice, au village d'Yamachiche, suivant les plans et devis qui pourront être vus au dit bureau du conseil du comté de St-Maurice à Yamachiche. Qu'un chèque de dix pour cent, accepté, accompagne et soit déposé avec chaque soumission, que ce conseil ne s'engage pas à accepter la plus haute, la plus basse ni aucune des soumissions; que le secrétaire ait à faire publier ce avis de soumission dans le Nouvelliste et Le Bien Public; que le contracteur pour ce qui sera payé par le gouvernement devra se conformer et attendre les paiements qui viendront du gouvernement. (Signé) NAPOLEON PELLERIN, Président. A. O. BELLEMARE, Sec.-Trésorier. (Vraie copie)

La Page Agricole

Notre fromage québécois et le fromage néo-zélandais en Angleterre

Depuis un certain temps le fromage québécois jouit sur le marché anglais d'une vogue nouvelle. Sa qualité, de réelle valeur, ayant été reconnue par tous les acheteurs de gros, la demande s'est faite beaucoup plus importante et l'on constate avec plaisir qu'il reprend en Angleterre la place qu'il aurait dû toujours y avoir.

D'autre part, dans sa dernière lettre hebdomadaire en date du 12 août, le bureau des renseignements du ministère de l'Agriculture du Canada à Londres, relate que le fromage Néo-Zélandais est en train de passer au second plan sur le marché Britannique.

Le marché de Londres, dit ce rapport, manifeste certains signes qui permettent de déduire qu'il n'est point aussi satisfait qu'il l'était autrefois de la qualité du fromage de la Nouvelle-Zélande. L'opinion semble se partager en deux groupes. D'un côté on prétend que la qualité du fromage Néo-Zélandais a baissé de façon très importante, pour toutes ses variétés, — de l'autre on se plaint seulement de la qualité "standardisée" introduite l'an dernier.

En réalité, les plaintes sont générales. On ne peut attribuer ce mouvement de mécontentement à la mauvaise volonté des commerçants car la vérité est que la qualité du fromage Néo-Zélandais n'est plus ce qu'elle était. On constate chez lui un manque complet de texture, l'absence de saveur et, surtout, une grande tendance à ne pas se vendre.

Il y a là un élément nouveau qui peut être très favorable à la vente sur le marché Londonien, sur le marché de tout le

Royaume-Uni, à notre fromage canadien, en particulier à notre fromage québécois. Il est fort probable que ceux qui ne sont pas pleinement satisfaits du fromage de la Nouvelle-Zélande achètent de préférence le fromage du Canada, et cela sur une assez grande échelle.

Nous ne devons négliger, dans nos exportations de produits alimentaires vers l'Angleterre, rien de ce qui peut nous servir. Nous avons à lutter beaucoup sur le marché Britannique et toutes les armes qui s'offrent à nous doivent nous être utiles.

Que l'aventure actuelle du fromage Néo-Zélandais nous serve de leçon. Le déclin des importations de fromage canadien en Grande-Bretagne au cours de ces dernières années était dû à une moins bonne qualité de notre produit. Nous avons depuis quelque temps repris, grâce à une production de la plus haute qualité, une place meilleure, — consolidons-la maintenant et reprenons la première qui n'aurait jamais dû nous échapper.

Nos fabricants canadiens, nos fabricants québécois, devraient profiter de cette opportunité en s'appliquant à fabriquer un produit meilleur encore si possible afin de s'assurer, dans toutes les Iles Britanniques, un marché permanent et des prix avantageux.

Quand nos fabricants auront fait reconnaître de manière indiscutable la qualité constante de leur produit, nos exportations de fromage en Grande-Bretagne s'accroîtront d'année en année et feront bientôt prime sur le marché anglais.

Les Arts Domestiques font un grand bien dans Québec

Ils font connaître la valeur réelle de la laine québécoise qui n'a rien à envier à celle des autres pays. --- Oeuvres utiles et pratiques.

La technique du tissage dans la province de Québec s'est toujours transmise de mémoire d'une génération à l'autre, et ceci n'a pas été sans amener un certain relâchement dans la perfection des multiples travaux sortis des mains féminines, chez notre population rurale. Pourtant il est incontestable que la Canadienne-française, lorsqu'on lui a enseigné à bien faire une chose, a de véritables doigts de fée, et ceux qui ont visité l'exposition permanente de l'École provinciale des Arts Domestiques ont été à même de le constater amplement.

Lorsque l'honorable M. J. L. Perron accepta, il y a un peu plus d'un an, de prendre la direction des destinées agricoles de la province de Québec, il se traça comme ligne de conduite de tirer le plus possible de toutes nos ressources naturelles et de l'activité de notre population. L'industrie domestique et ses possibilités attirèrent immédiatement son attention, et il ne tarda pas à faire organiser par un personnel compétent cette Ecole des Arts Domestiques dont le principal objet est de vulgariser les meilleures méthodes de travail et d'assurer l'exécution la plus parfaite possible des ouvrages auxquels nos femmes aiment s'occuper à la maison, soit par esprit de travail, soit pour agrémenter les heures.

Or, cette école est aujourd'hui en mesure de répondre efficacement aux fins pour lesquelles elle a été formée. Le ministère de l'Agriculture a fait venir de l'étranger des institutrices enseignantes les arts domestiques suivant des principes donnés. Ces expertes, dont les services ont été retenus pour le présent, sont Mlle Karin Kjellin, de Brunsson, Suède, Mlle Marguerite Vallon, de l'Ecole Nationale de Londres, et Mlle Esther Hoagland, de l'Ecole Snow, New-York. Durant l'été elles ont donné deux séries de cours qui ont été fidèlement suivis par 103 institutrices religieuses et laïques. A leur tour celles-ci enseigneront à de nombreuses élèves, au cours de l'année, dans les écoles et couvents de la campagne québécoise, les secrets du métier à tisser, et surtout l'art de la mise en carte. Cette dernière opération consiste à faire le dessin, à élever le plan, et monter le métier d'après ce plan. Chaque élève des cours donnés durant l'été a appris comment préparer son cahier sur un papier quadrillé et comment procéder à l'agencement des couleurs de manière à bien réaliser son modèle, etc. Pour réussir dans ce travail, il ne suffit pas d'être artiste, il faut aussi bien connaître la technique et savoir, avant de faire le dessin, sur quel métier il sera exécuté.

L'art de teindre avec des colorants végétaux a été aussi enseigné par Mlles Vallon et Kjellin. Ce cours fut divisé en deux séries. Le premier cours montra comment se servir de ces plantes domestiques, telles que l'anne, la feuille de chêne, la racine de pissenlit, etc. Le second porta sur la teinture végétale en utilisant des plantes importées comme l'indigo, le bois de campêche, la garance, etc. La teinture faite avec les colorants végétaux est plus solide, elle résiste mieux à la lumière et aux lavages, et elle possède des tons plus doux et plus chauds.

On a aussi montré l'art de fabriquer le tapis au point noué sur métier. Notre population rurale est en droit d'espérer beaucoup de la fabrication du tapis au point noué, parce qu'il est plus beau que le tapis fait au crochet, qu'il peut rivaliser avec les plus beaux tapis d'Orient, et par conséquent obtenir de hauts prix. Nos Canadiennes-françaises sont capables de faire un succès de cette industrie du tapis.

L'amélioration des métiers à tisser a été aussi l'objet d'une attentive étude et déjà on a trouvé comment les améliorer afin d'obtenir un travail de meilleure qualité. L'Ecole possède toute une série de métiers allant de 2 à 200 laines, et pouvant tisser des pièces depuis 8 pouces de largeur jusqu'à 9 pieds de largeur.

On a de plus donné une grande attention à la préparation de la laine. Trop longtemps on a semblé croire que la laine de la province de Québec ne valait rien, ou presque rien pour le tisser. Or l'Ecole est en train de tuer ce préjugé. Mlle Kjellin qui a acquis en Europe une vaste expérience dans ce domaine, est d'avis que la laine canadienne, pour les tissus domestiques, n'a rien à envier à la laine de la plupart des pays d'Europe, quand, quand elle ne lui est pas supérieure. Elle dit que pour les tapis, les pièces fines et les couvertures de lit, notre laine possède des qualités que d'autres pays lui envieront. Cette supériorité de notre laine, une fois qu'elle est convenablement nettoyée, tannée et teinte avec les teintures végétales, devrait contribuer dans une large mesure au succès du fameux tapis au point noué. L'une des principales attributions de Mlle Kjellin fut d'enseigner comment laver cette laine avec grand soin, et comment la traiter afin de n'en pas briser les fibres. Certaines laines reçues à l'Ecole et précédemment classées comme ne valant presque rien, ont été nettoyées, préparées et l'on en a fabriqué des tissus qui ont fait l'admiration des visiteurs à l'Exposition Nationale de Toronto, où l'Ecole avait un comptoir des plus remarquables.

L'Ecole possède un laboratoire qui reçoit des échantillons de laine provenant des diverses races de moutons élevés dans toute la province de Québec. Après que ces échantillons ont subi une analyse physique et chimique, ils sont cardés, filés, tressés et catalogués.

On prône à l'Ecole l'emploi de la laine de nos moutons et du lin de nos fermes parce que ce sont là des matières premières que nos populations rurales ont en mesure d'utiliser avec avantage, de ce fait accroissant leurs revenus. Lors de l'ouverture des cours, au mois de juillet dernier, M. O.-A. Bériaud, de Québec, qui est en charge des expériences chimiques pratiquées à l'Ecole et dont le principal rôle consiste à mettre en valeur toutes les propriétés de notre laine et de noveller le lin, commentant la campagne entreprise par l'Association des Marchands Détaillants pour l'achat Chez-Nous, déclara que cette dernière formule était incomplète. "On ne doit pas seulement", dit-il, à cette occasion, "encourager l'achat chez-nous, mais stimuler, pousser aussi à fond la fabrication chez-nous, avec des matières provenant de chez-nous". Et c'est là un des principes qui ont présidé à l'organisation de l'Ecole des Arts Domestiques.

Mais pour obtenir de certains de nos produits tout ce qu'ils peuvent renfermer, des expériences sont nécessaires. Le lin est au nombre de ces matières premières que nous pouvons utiliser sur une plus grande échelle et plus efficacement. A cette fin, le ministère de l'Agriculture de Québec a fait cultiver sous sa surveillance quelque arpents de lin dans la région de Beaujeu. A l'automne, ce lin sera soigneusement arraché, roué et broyé et finalement envoyé à l'Ecole pour l'apprenti, le blanchiment, la teinture, la filature et le tissage, et tout cela prévu qu'au printemps de 1931, l'Ecole sera en mesure d'organiser une superbe exposition de tissus de lin et de laine de toute première qualité.

L'honorable M. J.-L. Perron, ministre de l'Agriculture, s'intéresse vivement à cette question de l'industrie du lin dans la province de Québec, car il croit fermement à la production de la grosse terre à foin pour la culture du lin. L'Ecole provinciale des Arts domestiques restera l'une des plus belles réalisations du ministère de l'Agriculture, et la population rurale est instamment invitée à prendre avantage des cours qui seront donnés au cours de l'hiver prochain, ou tout au moins à venir se renseigner, durant quelques jours, sur les méthodes modernes diffusées par l'Ecole. Un personnel dévoué et compétent, sous la direction de Mme Bienjeun, sera toujours à la disposition du public.

Les cours d'hiver pour les cercles des femmes et les personnes généralement cultivées sur la ferme ou dans les villes, auront lieu le 2e lundi d'octobre prochain, à l'Ecole provinciale des Arts domestiques, à Québec.

L'ETABLISSEMENT D'ASSOLEMENTS

Dans toutes les parties nouvelles du pays, ce n'est qu'un bout d'un certain nombre d'années que les colons sont en mesure de pratiquer un assolement régulier, mais le besoin d'un assolement de ce genre devient de plus en plus apparent à mesure que le pays se développe et que l'étendue en culture augmente.

L'assolement ou "rotation" systématique des récoltes aide beaucoup à développer et à maintenir la fertilité du sol. Le rendement des récoltes augmente et le prix de revient est automatiquement abaissé.

On peut répartir le travail de façon plus égale pendant la saison de végétation lorsque toutes les récoltes généralement cultivées sur la ferme ordinaire sont représentées. On a moins de peine à combattre les mauvaises herbes et on réduit souvent beaucoup les différentes récoltes dans un bon ordre.

L'adoption et l'établissement d'un bon système d'assolement est un travail supplémentaire. Il s'agit tout simplement d'adopter un plan régulier, où certaines récoltes sont cultivées l'une après l'autre en bon ordre, en tenant compte de certaines circonstances comme l'espèce de sol, le climat et l'emploi que l'on se propose de faire des différentes récoltes.

Il pourrait être utile, sur certaines fermes, d'avoir deux assolements distincts. Dans les cas de ce genre, un assolement de courte durée, comprenant des plantes sarclées, du grain, deux années de foin, pourrait être établi près des bâtiments, tandis qu'un assolement de plus longue durée, comprenant de l'avoine, de l'orge, trois années de foin et une année de pâturage, pourrait être plus utile sur les champs plus éloignés.

Dans les mêmes conditions, les grands champs permettent d'employer les grandes machines d'une façon plus avantageuse.

À la Station expérimentale fédérale de Kapuskasing, Ont., on a établi un bon nombre d'assolements de trois ans, quatre ans, cinq ans et six ans, qui comprennent la plupart des récoltes généralement cultivées, comme le blé, l'avoine, l'orge, les tourneps, le mélange d'avoine, puis et successivement des pommes de terre, le maïs et divers mélanges de luzerne, de trèfle rouge, de trèfle d'Alsace et de mil.

Tous ceux qui se proposent d'adopter un assolement auront certainement avantage à passer une journée sur la Station de Kapuskasing pour voir ceux qui sont employés. Pour tous renseignements, à ce sujet, écrivez au Régisseur de la Station.

Les Arts domestiques de la Province



Un grand nombre d'institutrices, tant religieuses que laïques, assistent au cours de l'Ecole Provinciale des Arts Domestiques pour transmettre ensuite à leurs élèves la science qu'elles ont acquise à cette école patronisée par le ministre de l'Agriculture, l'honorable M. J. L. Perron.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE LA PROVINCE DE QUEBEC ADMET TROIS AUTRES COOPERATIVES

Un mouvement considérable se produit actuellement dans toute la province de Québec, en faveur des coopératives agricoles locales.

Assurés, désormais, de l'entière indépendance des coopératives québécoises vis-à-vis de toute politique certains aussi d'administrer eux-mêmes les sociétés dans lesquelles ils mettent leur argent et leur dévouement, les coopérateurs se font chaque jour plus nombreux, pour le plus grand bien de l'agriculture en général et dans leur plus grand intérêt particulier aussi.

Cette coopérative comprend : 40 Membres actifs à \$100.00, 50 Membres affiliés dont la cotisation annuelle est de \$2.00.

Elle est organisée en vue de l'achat des engrais chimiques, moulées, des grains de semence, des insecticides, etc.

Elle s'occupe de la vente des pommes de terre des poulets et du sucre.

2-La Coopérative de Lacheteville, dont le Conseil d'Administration est composé de : M. cure Lorange, Président Honoraire.

M. Rosaire Mayrand, Président. M. Lactance Mayrand, Vice-Président.

3-La Coopérative de Saint-Raymond, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. Art. Flamond, Président. M. Quetton Cayer, Vice-Président. M. Cyrille Cantin, Directeur. M. Charles Déry, Directeur. J. A. Plante, Agronome, Directeur. Georges Paradis, Gérant. Hubert Drolet, Directeur. Edmond Paradis, Sec.-Trésorier.

Cette coopérative comprend : 25 Membres à \$50.00 et 18 Membres affiliés.

4-La Coopérative du Lac au Sablon, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. Wilbrod Gendron, Président. M. Jos. Beupré, Vice-Président. M. Achille Gauthier, Directeur. Laurent Gauthier, Directeur. Emile Coust, Directeur. Armand Lavallée, Sec.-Trésorier. M. Johnny Dubou, Gérant.

Cette coopérative comprend : 27 Membres à \$50.00 et 11 Membres affiliés.

Elle est organisée en vue de l'achat des engrais chimiques, moulées, des grains de semence, des insecticides, etc.

Elle s'occupe de la vente des pommes de terre des poulets et du sucre.

3-La Coopérative de Lacheteville, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. cure Lorange, Président Honoraire. M. Rosaire Mayrand, Président. M. Lactance Mayrand, Vice-Président.

4-La Coopérative de Saint-Raymond, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. Art. Flamond, Président. M. Quetton Cayer, Vice-Président. M. Cyrille Cantin, Directeur. M. Charles Déry, Directeur. J. A. Plante, Agronome, Directeur. Georges Paradis, Gérant. Hubert Drolet, Directeur. Edmond Paradis, Sec.-Trésorier.

Cette coopérative comprend : 25 Membres à \$50.00 et 18 Membres affiliés.

Elle est organisée en vue de l'achat des engrais chimiques, moulées, des grains de semence, des insecticides, etc.

Elle s'occupe de la vente des pommes de terre des poulets et du sucre.

3-La Coopérative de Lacheteville, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. cure Lorange, Président Honoraire. M. Rosaire Mayrand, Président. M. Lactance Mayrand, Vice-Président.

4-La Coopérative de Saint-Raymond, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. Gen. Trottier, Directeur. M. Alex. Montebault, Directeur. M. C. Paquet, Directeur. M. R. Mayrand, Gérant. M. Gen. Montebault, Auditeur. M. Pierre Gauthier, Patron Honoraire.

M. Jean. C. Magnan, Agr. Patron Honoraire. M. S. Roy, Patron Honoraire. Cette coopérative comprend : 25 Membres à \$50.00 et 18 Membres affiliés.

5-La Coopérative du Lac au Sablon, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. Wilbrod Gendron, Président. M. Jos. Beupré, Vice-Président. M. Achille Gauthier, Directeur. Laurent Gauthier, Directeur. Emile Coust, Directeur. Armand Lavallée, Sec.-Trésorier. M. Johnny Dubou, Gérant.

Cette coopérative comprend : 27 Membres à \$50.00 et 11 Membres affiliés.

Elle est organisée en vue de l'achat des engrais chimiques, moulées, des grains de semence, des insecticides, etc.

Elle s'occupe de la vente des pommes de terre des poulets et du sucre.

3-La Coopérative de Lacheteville, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. cure Lorange, Président Honoraire. M. Rosaire Mayrand, Président. M. Lactance Mayrand, Vice-Président.

4-La Coopérative de Saint-Raymond, dont le Conseil d'Administration est composé de :

M. Art. Flamond, Président. M. Quetton Cayer, Vice-Président. M. Cyrille Cantin, Directeur. M. Charles Déry, Directeur. J. A. Plante, Agronome, Directeur. Georges Paradis, Gérant. Hubert Drolet, Directeur. Edmond Paradis, Sec.-Trésorier.

Cette coopérative comprend : 25 Membres à \$50.00 et 18 Membres affiliés.

Elle est organisée en vue de l'achat des engrais chimiques, moulées, des grains de semence, des insecticides, etc.

LE CONCOURS DU MERITE AGRICOLE POUR 1930 REMPORTE UN BEAU SUCCES

Plusieurs concurrents ont mérité la médaille d'or avec le titre de Commandeur du mérite agricole. --- La liste des concurrents.

Le concours du Mérite Agricole a été tenu au cours de l'été dans la première région agricole de la province de Québec, qui comprend les trois comités suivants : Argenteuil, Beauharnois, Châteauguay, Deux-Montagnes, Hochelaga, Huntingdon, Jacques Cartier, Laprairie-Napierreville, L'Assomption, Laval, Soulanges, Terrenceville et Vaudreuil.

Les juges, après avoir visité un total de 107 fermes dans cette région viennent de soumettre leur rapport à l'honorable ministre de l'Agriculture, M. J. L. Perron. Ce rapport attribue trois Médailles d'Or avec le titre de Commandeur du Mérite Agricole comme suit :

M. Adélaïde Bélisle, de Saint-Eustache, cultivateur pratique, Très Grand Mérite Exceptionnel, avec 931 points sur mille ; M. Damase Lafortune, régisseur de la ferme de démonstration provinciale de l'Assomption, Très Grand Mérite Exceptionnel, avec 942 points sur mille ; L'honorable sénateur Donat Raymond, de Montréal, cultivateur-amiateur, dont la ferme est établie à Vaudreuil, Très Grand Mérite Spécial avec 944 points sur mille.

Les deux premiers lauréats de la Médaille d'Argent et du diplôme de Très Grand Mérite sont MM. T. B. Macaulay, de Hudson Heights, et M. Earle Neas, de Howick. M. Macaulay, président de la Sun Life Assurance Company, s'était inscrit comme cultivateur-amiateur.

La même commission du Mérite Agricole doit se remettre au travail ces jours-ci, pour juger le concours spécial organisé parmi les anciens lauréats de la Médaille d'Or, qui aspirent à recevoir la décoration du Mérite A-

gricole français octroyée depuis deux ans par le gouvernement de la république française au cultivateur le plus méritant de la province de Québec que veut bien lui désigner le ministre de l'Agriculture.

Voici ci-après la liste complète des concurrents par classe et par ordre de Mérite :

Distribution des concurrents entre les différents comités. Méd. Méd. Méd. Total d'Or d'Arg. Bronze

Argenteuil 1 3 0 4
Beauharnois 1 1 0 2
Châteauguay 0 1 0 1
Deux-Montagnes 2 16 20 44
Hochelaga 0 1 0 1
Huntingdon 0 1 0 1
Laprairie 1 4 7 12
L'Assomption 5 7 2 14
Laval 0 0 0 0
Napierreville 0 2 2 4
Soulanges 0 4 4 8
Terrenceville 1 2 0 3
Vaudreuil 1 6 5 12

Totaux 18 49 40 107
Rapport des juges :

CONCURRENTS POUR LA LA MEDAILLE D'OR
(a) Classe des cultivateurs professionnels.
1-Adélaïde BELISLE, fils de Pierre, St-Eustache, comté des Deux Montagnes, Commandeur du Mérite Agricole, lauréat de la médaille d'or et du diplôme de très grand mérite exceptionnel. 931.0
2-Wm. J. Rodger, Lachute, Argenteuil. 926.0

Table listing winners of the Agricultural Merit Contest, including names like Alphonse Moquin, Georges Gauthier, and others, with their respective scores and medals.

Prix du Marché

Les prix qui sont indiqués ci-après sont ceux généralement payés hier par les acheteurs en gros.

POUR LE CULTIVATEUR CE QUE VOUS VENDEZ
OEUFS FRAIS
CATEGORIE 1 :
Frais second 28
Frais extras 44
Frais premier 49

BEURRE PASTEURISE
Pasteurisé No. 1 73
De cuisine (Dairy) 23
POUR LE MARCHAND CE QUE VOUS PAYEZ
OEUFS
Frais extras 45
Frais premier 28
Frais second 51

OEUFS D'ENTREPOT
Extras 40
Premier 37
Second 26

BEURRE PASTEURISE
No 1, boîtes de 50 livres 20
No 1, boîtes de 56 livres 29

LE MIEL
Chaudières de 30 lbs 12.4 .10
Chaudières de 10 lbs 14.6 .11
Chaudières de 5 lbs 14 .12
Chaudières de 2 1-2 lbs 15 .18

POIS POUR LA SOUPE (Garantis pour bien cuire)
Le sac 120 lbs, la lb. 51.5
Le sac de 120 lbs, la lb 71.4
FROMAGES CANADIENS
Par meule de 1 lb 21.4
Par meule de 5 lbs 25
Par meule de 20 lbs 18
Par meule de 80 lbs 19

JUTRAS Catalogue advertisement for agricultural machinery, including a coupon for a free catalog and contact information for La Compagnie Jutras Ltée in Victoriaville, Que.

Advertisement for Great West Life insurance, featuring the slogan 'Aidez Votre Fils à Atteindre ce But' and a photograph of a man and a woman.

Advertisement for Great West Life insurance, detailing the benefits of their 'Police Educationnelle' and 'Police Protection' policies, and providing contact information for Bernard Benoit in Trois-Rivières.

Bourse, Commerce et Finance.

LE MARCHÉ DE MONTREAL EST TRES VIGOUREUX SOUS LA DIRECTION DE MONTREAL POWER ET BRAZILIAN TRACTION

Ces deux derniers stocks mènent la hausse et plusieurs titres touchent leurs meilleurs niveaux

NOMBRE DE PARTS VENDUES

Montréal, 17 — Dirigé par des stocks populaires tels que Dominion Bridge, Montreal Power et Brazilian, le marché local fut exceptionnellement fort, hier, la plus forte avance dans ces stocks ayant lieu dans l'après-midi.

Des 71 stocks au tableau 25 avancèrent, 12 reculèrent, 9 restèrent stationnaires tandis que 25 se vendirent en lots fractionnés.

Le total des ventes fut de 38,070 parts contre 18,927 la veille et 40,185 le jour correspondant de l'an dernier.

CURB DE MONTREAL

Cours du 16 septembre 1930 fournis par le Nouvelliste par L. G. Beaubien 150, rue Notre-Dame.

Table with 4 columns: Commodity, High, Low, Firm. Includes items like Asbestos Corp. Ltd, Bell Telephone Co., Brazilian, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours du 16 septembre 1930, fournis par MacDougall & MacDougall, Edifice Aneau, Trois-Rivières.

Table with 4 columns: Commodity, High, Low, Firm. Includes items like Am. Asbestos, Am. Locomotive, Am. Telephone, etc.

UTILITES PUBLIQUES

mt. Ut. com (A) 45 45 45

LES MINES

Table with 4 columns: Commodity, High, Low, Firm. Includes items like Johns, Noranda, Sisco, etc.

VALEURS HORS-LISTE

Table with 4 columns: Commodity, High, Low, Firm. Includes items like Lake Superior, Wainwright Oil, etc.

MARCHE DE NEW-YORK

Opinion de Spencer Trask & Co., New York, en date du 10 septembre 1930.

Tenter une interprétation hâtive des multiples tendances industrielles et commerciales du moment serait probablement pour effet d'assombrir la situation des affaires plutôt que d'y jeter quelque lumière.

Il est certain que chaque semaine des changements sérieux qui, considérés isolément, modifient l'aspect du monde économique sans doute l'action n'est que superficielle et ne les joint aux autres semaines de nos activités.

Une considération attentive des récents développements démontre qu'il y a à la fois une amélioration des conditions générales et les fluctuations successives des derniers temps sont bien typiques des phases conclusives que traverse toute période de réajustement.

Nous n'avons pas modifié l'opinion que nous exprimions dernièrement à l'effet que le temps requis pour compléter la correction et amener la confiance constitue un facteur incertain bien que les nouvelles récentes soient d'un caractère plus en plus favorable.

A mesure que nous approchons de l'époque où les indices des affaires se compareraient avec les statistiques de la dernière partie de 1929 plutôt qu'avec celles que nous a fournies la phase la plus active de notre expansion économique, le tableau devrait s'améliorer sensiblement.

Le rapport des recettes de la 1930 excède évidemment une importante part des dépenses pendant quelques temps encore, mais les prochains rapprochements des chiffres commerciaux et industriels devraient indiquer une amélioration graduelle.

L'opinion des principaux hommes d'affaires du pays sur les perspectives que nous offre l'avenir est certainement plus optimiste et les statistiques de nos principales industries commencent à souligner des tendances plus favorables.

Les sociétés d'actives et leurs produits accusent pour le mois d'août à première vue qu'il ait été enregistré depuis janvier. Les prêts commerciaux ont augmenté et les charges ferroviaires ont été sensiblement réduites.

Une expansion plus vigoureuse a eu lieu au cours de la semaine terminée le 30 août, mais leur chiffre a été le plus considérable de l'année. Les principaux indices du prix des commodities ont reflété une meilleure stabilité en août bien qu'il n'y ait pas eu de changement notable dans la moyenne des prix.

Le ministre des Travaux publics recense jusqu'à midi, heure française, le mercredi 24 septembre 1930, des admissions pour une allocation de 1000 francs à l'industrie publique de Shawinigan Falls, P. Q. Les études soumissionnées devront être achevées, au plus tard, le 15 octobre, et les études de détail, au plus tard, le 15 novembre.

On peut consulter les plans et les devis et se procurer des formulaires de soumission aux bureaux de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, 109 rue Saint-Paul, ou au ministère de Québec, 107 rue Saint-Paul, Québec, P. Q. et de connaître, en outre, les bureaux de plan, Shawinigan Falls, P. Q. On ne devra pas oublier que les études de détail ne sont pas fournies par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics, doit être remis à la banque à charge, devra accompagner chaque soumission. On acceptera tout chèque payable des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie de chemins de fer Canadian National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour couvrir le montant.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 2 septembre 1930.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

On peut se procurer au bureau de l'Administration au chef, au ministère des Travaux publics, des formulaires "blue print" en fournissant un chèque de banque au montant de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis à la soumissionnaire offre une soumission régulière.

BOURSE DE MONTREAL

Cours du 16 septembre 1930, fournis par L. G. Beaubien & Cie, 150, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Table with 5 columns: Commodity, High, Low, Firm, Firm. Includes items like Asbestos Corp. Ltd, Bell Telephone Co., Brazilian, etc.

UN RALLIEMENT TARDIF A LIEU A WALL STREET

Les pertes du début sont en partie annulées dans la reprise de la fin de séance.

LES RESULTATS

New-York, 17. — Le marché des valeurs s'est rallié dans la dernière heure d'une séance tranquille, hier, mais la reprise n'a pu faire plus que d'annuler les pertes de la journée. C'est le cinquième jour de suite où une tendance à la baisse domine.

COUR DE MAGISTRAT

Le Curé et les Marguilliers de l'Oratoire et Fabrique de la paroisse du Sacre-Coeur de Jésus, corps politique, incorporé ayant son siège d'affaires en la municipalité de Lemieux, district de Nicolet.

DEMANDEURS VS DEFENDEUR

Alphel DION, de Claremont, dans l'état de New-Hampshire, dans les Etats-Unis d'Amérique.

UNE MAISON PUISSANTE QUI INSPIRE LA CONFIANCE

L. G. BEAUBIEN & CIE BANQUIERS

EN VALEURS DE BOURSES ET EN OBLIGATIONS

MAISON FONDEE A MONTREAL EN 1802

MAISON ETABLIE A TROIS-RIVIERES EN 1912

Maurice Langlois GERANT

153 RUE NOTRE-DAME TELEPHONE 1180

LA BARRED ROCK EN ARGENTINE

Buenos-Aires, 17. — Une commande a été placée récemment par l'intermédiaire de ce Commissariat pour vingt-six tonnes de volailles de race pure du Canada. Avec l'aide de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, cette commande fut remplie, et l'expédition se fit, tel que demandé, par les Navires du National Canadian en partance de Montréal. Pour créer des débouchés pour les volailles de race pure canadienne les prix doivent être au niveau de ceux des Etats-Unis, d'où sont tirés actuellement les principaux approvisionnements.

Les règlements relatifs à l'importation des volailles, comme ceux concernant le bétail, sont susceptibles de changer rapidement et fréquemment, de sorte qu'avant l'expédition il faut s'informer à leur sujet au plus proche Consul argentin au Canada; ceci évite des difficultés et des pertes. De plus il ne faut pas oublier que pour l'Argentine, il faut mieux envoyer des volailles Barred Rocks de couleur foncée, vu que les couleurs claires ne sont pas demandées.

L'Argentine est un pays où les importations de volailles sont susceptibles de prendre beaucoup de développement. Comme il se manifeste un intérêt croissant vis-à-vis de leur élevage, on s'attend à ce que les éleveurs argentins s'occupent davantage de volailles canadiennes quand ils donneront leurs commandes.

LE COMMERCE DES PLANCHETTES POUR BOITES AU PEROU

M. G. R. Stevens, Commissaire du Commerce du Canada à Lima, Pérou, écrit que deux industries péruviennes utilisent de grosses quantités de planchettes pour boîtes à l'industrie du pétrole et celle de l'huile de coton. Le seul gros importateur est la compagnie d'huile canadienne appelée à Talara, dans le Nord du Pérou. Les champs pétroliers de cet endroit exploitent des caisses d'huile à toutes les parties de l'Amérique du Sud et du Centre. En 1929, près de 2,500,000 caisses furent importées dans ce but de la côte du Pacifique des Etats-Unis. Sur les différentes dimensions achetées celle de 8" x 4" x 1/2" est la plus employée. Aucun bois spécial n'est spécifié, quoique 90 pour cent des caisses soient en frêne du Pacifique. Jusqu'à date aucune planchette de ce genre n'a été achetée au Canada, mais elles le sont depuis plusieurs années à quelques milles de la frontière canadienne.

Comme, en certaines parties de l'Amérique du Sud, les droits sur le pétrole et le kérosène sont calculés d'après un kilo brut ou sur une base de poids brut, le poids du contenant a de l'importance. Il y a quelques mois la Compagnie Pétrolière Internationale à Talara a donné une commande d'essai de 10,000 boîtes solides de fer à fer à une compagnie américaine. Les mesures intérieures étaient, naturellement, les mêmes que pour la caisse à huile ordinaire, mais le poids était d'environ la moitié de celles en frêne. Ce poids moindre représentait, en certains cas, jusqu'à 10 pour cent du droit total, et cette économie fait plus que compenser le coût un peu plus élevé des boîtes avec fil de fer. Cet essai devrait être surveillé avec soin, vu que la vente de la caisse à huile péruvienne augmente rapidement et que les planchettes pour boîtes dont ont besoin les champs pétroliers de Talara constituent de précieuses affaires.

Le conseil ratifie et approuve la remise qui a été faite à M. G. A. Gruninger de la retenue de 5% qui avait été effectuée sur l'estime finale des travaux de pavage faits par M. Gruninger en exécution de son contrat en date du 27 août 1928 et que les polices de garantie de la Royal Insurance Co. soient acceptées à la place de la dite retenue.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

LES COMMANDES DE U. S. STEEL

New-York, 16. — Les commandes non remplies de la United States Steel Corporation ont diminué de 441,851 tonnes en août au total de 2,580,204 tonnes à la date du 31 août 1930. Durant le cours de juillet 1930, les commandes de la Corporation avaient augmenté de 53,991 tonnes. Ces commandes non remplies étaient le 31 juillet dernier de 4,022,055 tonnes, le 30 juin 1930 de 3,986,064 tonnes, le 31 mai 1930 de 4,059,227 tonnes et le 31 août 1929 de 3,858,211 tonnes. La réduction dans le tonnage provient apparemment d'une production plus active, bien que la capacité de production de fer en gueuse de la compagnie ait été de 60 pour cent de la capacité en août. Il faut calculer cependant que durant le mois de juillet, plusieurs firmes ont fermé pour faire leurs inventaires au milieu de l'année de sorte que l'on a vu noter une légère augmentation dans les commandes non remplies de la U. S. Steel à la fin du mois.

Wall Street n'a pas appris cette nouvelle avec un air macabre tout cela parce que les revenus qui s'attribuent à l'industrie de l'acier ont rapporté un intérêt plus grand de la part des acheteurs d'acier depuis quelques jours. Les prix de l'acier de rebut et de quelques formes d'acier fini se sont aussi raffermis.

La diminution de 441,851 tonnes dans les commandes non remplies de la U. S. Steel Corporation était plus considérable que l'on anticipait à New-York et elle dépassait même celle de 450,000 tonnes enregistrée en août 1929 et qui avait marqué la reconnaissance tacite de la dépression commerciale qui commençait alors. Il faut remarquer à 1929 pour trouver une diminution aussi considérable. Cette année, la tonnage de la U. S. Steel avait diminué un certain mois de 490,000 tonnes.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Grand'Mère veut l'aide du Gouvernement Fédéral

(Suite de la page 8)

Le conseil ratifie et approuve la remise qui a été faite à M. G. A. Gruninger de la retenue de 5% qui avait été effectuée sur l'estime finale des travaux de pavage faits par M. Gruninger en exécution de son contrat en date du 27 août 1928 et que les polices de garantie de la Royal Insurance Co. soient acceptées à la place de la dite retenue.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs propriétaires fonciers à la fin de septembre.

Le conseil a l'unanimité adopté le règlement No. 279 fixant une allocation pour les propriétés de la Canada Power & Paper Corp. et la Shawinigan Water & Power. Le dit règlement devant être soumis à l'approbation des électeurs

ANNONCES CLASSÉES

LE NOUVELLISTE

ANNONCES CLASSÉES
Toutes les annonces doivent être payées d'avance. Les annonces de moins de 25 mots coûtent 10 centimes par ligne. Les annonces de plus de 25 mots coûtent 15 centimes par ligne. Les annonces de plus de 50 mots coûtent 20 centimes par ligne. Les annonces de plus de 100 mots coûtent 25 centimes par ligne. Les annonces de plus de 200 mots coûtent 30 centimes par ligne. Les annonces de plus de 500 mots coûtent 35 centimes par ligne. Les annonces de plus de 1000 mots coûtent 40 centimes par ligne. Les annonces de plus de 2000 mots coûtent 45 centimes par ligne. Les annonces de plus de 5000 mots coûtent 50 centimes par ligne. Les annonces de plus de 10000 mots coûtent 55 centimes par ligne. Les annonces de plus de 20000 mots coûtent 60 centimes par ligne. Les annonces de plus de 50000 mots coûtent 65 centimes par ligne. Les annonces de plus de 100000 mots coûtent 70 centimes par ligne. Les annonces de plus de 200000 mots coûtent 75 centimes par ligne. Les annonces de plus de 500000 mots coûtent 80 centimes par ligne. Les annonces de plus de 1000000 mots coûtent 85 centimes par ligne. Les annonces de plus de 2000000 mots coûtent 90 centimes par ligne. Les annonces de plus de 5000000 mots coûtent 95 centimes par ligne. Les annonces de plus de 10000000 mots coûtent 100 centimes par ligne.

Tarif des Annonces
Minimum de 25 mots
pour 25 mots ou moins et
un par mot supplémentaire

TROIS ANNONCES \$1.00
POUR \$1.00

TOUTES ANNONCES SONT STRICTEMENT PAYABLES AVANCE ET SONT NON RETOURNÉES. S'ILS NE SONT PAS ACCEPTÉS PAR TELEPHONE.

PHARMACIE NORMAND
Rue Notre-Dame
Magasin Corona
Rue Notre-Dame
Henri Cloutier
Côte Royale et Bonaventure
Pharmacie Royale
54 rue Laviolette
(en face de la rue Royale)
Alfred Létourneau
58 rue St-Julien
Pharmacie Aubin
Côte St-Julien et St-Maurice
Paul Gauthier
288 Avenue Laviolette

CAP DE LA MADELEINE
DAME EVA COURTOUR
28 Rue Bonaventure
PHARMACIE LABARRE
571 Rue Notre-Dame
ADRIEN CLOUTIER
41 rue Loranger

St-Etienne des Grès
JOYEUSE REUNION
Dimanche dernier à la demeure de M. Nap. Bourassa plusieurs parents et amis se réunissaient.

Les véritables Teintures
donnent les meilleurs résultats

DIAMOND DYES
D'emploi facile — Résultats parfaits
DANS LES PHARMACIES

Les épreuves de Tarzan
(Episode 82)

Par Edgar Rice Burroughs
(Metropolitan Newspaper Service)

Autobus Deshaies
Service de semaine
(Heure solaire)

Autobus Beaumier
W. Beaumier, prop. Balstrade
(Heure solaire)

Horaire d'Autobus
Victoriaville et Ste-Angele Laval
Raymond St-Onge, prop. Victoriaville
Tel. local 335

Autobus Drummondville
STE-ANGELE
(Heure solaire)

Horaire Lambert
Service Sorel et Ste-Angele
(Heure solaire)

Service Pierreville-Drummondville
(Heure solaire)

Lisez les annonces
Pour économiser du temps

Terre à vendre
TERRE A VENDRE dans le rang sept de St-Boniface situé à un mille du village, avec roulier et récoltes. Vendra à très bas prix pour cause de mortalité. S'adresser à M. Louis Dubé, St-Boniface, 25 (7749-Sept-17-30)

Remerciements
BERGÉON — La famille Joseph Bergeron de St-Gregoire remercie aimablement les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de M. Hervé Bergeron, décédé le 11 septembre 1930, à l'âge de 78 ans, après une courte maladie. Les obsèques ont eu lieu le 13 septembre 1930, à 10 heures, à St-Boniface. S'adresser à M. Louis Dubé, St-Boniface, 25 (7749-Sept-17-30)

Meubles à vendre
Mlle WILDA ROBINSON a commencé ses cours privés de Tenon des Livres, et anglaise. Jour et soir pour dames et messieurs. 78 rue Bonaventure, tel. 1008-7. (7500-Sept-14-15-16-19-21-23-25-26-30-Sept-2-4-6-10-13-16-18-16)

Offres d'emploi
GERANT DE MAGASIN pour Trois-Rivières. Expérience pas nécessaire. \$50 par semaine aussi part substantielle des profits au début. \$1200 de dépôt comptant requis sur marchandise. S'adresser au Gérant, 4083 rue St-Denis, Montréal. (7719-Sept-16-17-19-30)

UNE PUISSANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE CANADIENNE
demande des agents avec ou sans expérience à salaire ou commission dans les villes de Trois-Rivières, Victoriaville et tous les villages ou campagnes environnant ces villes. Adresses: voir applications sans retard à Casier 60, Le Nouvelliste. (7580-Sept-16-17-18-19-20)

COMMIS pour le recensement de 1931.
Des centaines seront en demande. Ecrivez M. C. C. Civil Service School, Toronto, 10. (7648-Sept-13-17-24-26)

Propriété à vendre
DEUX MAISONS situées à St-Célestin, sur route nationale, dans le village et près de l'église à vendre à très bonnes conditions. S'adresser au Dr V. Lagarrie, St-Célestin. (7746-Sept-16-65)

TERRAIN SITUÉ RUE BUREAU
à vendre. S'adresser 131 rue Bureau. (7728-Sept-13-45)

Perdu
GRIPPE CONTENANT LINGE de bébé à été perdu. Récompense à la personne qui rapportera chez Madame Courteau, Cap Madeleine, 88. (7748-Sept-17-18)

Etaients présents: M. et Mme
Napoleon Bourassa, M. et Mme Lévesque Bourassa de Grand'Mère, Miles Yvette et Jeanne Garceau, Marthe Carbonneau, C. Edouard Garceau, Miles Yvonne, Jeannette, Gertrude Bourassa, M. Louis-Germain Bourassa, Miles Béatrice, Marie-Ange, Gracia Paquet, Mlle Lucia Hébert, d'Yamachiche, Mlle Gisèle Deschênes de St-Thomas, Miles Rachel et Auréa Bouchard, Miles Béatrice et Florence Millet des Forges, Mlle Cécile Bourassa, Mlle Annette Marchand, Mlle Antoinette St-Pierre de Shawinigan, Miles Léona et Miles Auréa Gélinas, Miles Déla Bouchard, et Bihanne Paquette M. Alphonse St-Pierre de Shawinigan, Donias Marchand, Napoléon Paquin, John Paquin, Georges Bouchard, Arthur Maréchal, Cornélius et Fernand Desrochers, d'Yamachiche, Joseph et Freddy Palarin, Edouard St-Pierre, Joseph Bellemare, La Gabelle, Alphonse Dufresne, François Charrette, Floribert et Léo Marchand, Jules Thiébaud, Roméo Gélinas, Donat et Faïda Millet, Gaston Marchand, Alexandre et Léonard Paquin, Basal et Pierre-Aimé, Alphonse Bourassa, Eddy Carboneau, Alcide Maréchal, Léo Maréchal, Freddy Lamy, Léo Lamy, Albert et Delma Millet, Léo Maréchal, Edgar Desrochers, Roméo Rivard, E. Desrochers, Parfait Dupuis, Henri Georges St-Pierre, Valmore et Joseph Blais, M. Desaulniers de St-Boniface, Arthur Bellemare, Jean-Jacques et Roger Racine, Wilfrid Charrette, Fred et Guillemette, Joseph, Ernest et Lys Paul Lampron, Conrad Martin de la Pointe du Lac.

Salles à louer
La salle des "Muses" située rue Des Forges, 70 x 21 de superficie, à louer pour danses, parties, assemblées d'association, etc. S'adresser à A. ABOUD Téléphone 1088-W ou 2820-F. (2-10-17-24)

Lavage Repassage Pressage
Tél. 480
BUANDERIE A VAPEUR
LIVRAISON A DOMICILE
119, St-Julien Trois-Rivières
(Sept-17-19-30)

Bon Boucher Demandé
On demande un bon boucher d'expérience. Dera partir l'anglais permanent — bon salaire. S'adresser: immédiatement chez Boucher-Épicerie ART. ST-LOUIS 46, 5ème rue Shawinigan Falls (Sept-16-17-18-19-20)

Alliez-vous à Nicolet?
Pourquoi ne pas prendre le Taxi Lefebvre

Malaxeur (Mixer) à ciment avec
à vendre, modèle chargé, capacité d'une poche, en bon état. Conditions faciles. Omer Hébert, 191 rue St-Cécile, tel. 740-W. (7714-Sept-12-19-30)

LEONS DE PIANO \$2. par mois.
Ecrivez pour renseignements. P. E. CHARBONNEAU, 9 Notre-Dame (Août-10-19-30)

RADIO PROGRAMMES CHOISIS

MERCREDI 17 SEPTEMBRE

CFCF — MONTRÉAL — 291.3
4.00 p.m. — Programme Better Service.
5.00 p.m. — Musique de Hartney.
10.00 a.m. — Heures Sunshine.
11.00 a.m. — Mélodies du matin.
12.30 p.m. — Musique en dînait.
1.00 p.m. — Bourse.

WEAF — NEW-YORK —
6.05 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — L'Oncle Abe.
7.05 p.m. — Violon.
7.15 p.m. — Cinq célébrités du radio.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WOR — NEWARK, N.J. — 422.3
6.30 p.m. — Causerie sportive.
6.45 p.m. — Orchestre.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.
7.00 p.m. — Programme Pepsodent.
7.15 p.m. — Causerie.
7.30 p.m. — Phil Cook.
7.45 p.m. — Dico-Doo Entertainers.
8.00 p.m. — Variety Foarmers.
8.30 p.m. — Sylvania Foresters.
9.00 p.m. — Programme Wads.

WJZ — NEW-YORK — 304.5
6.00 p.m. — Orchestre.
6.30 p.m. — Causerie.
6.35 p.m. — Orchestre.
6.45 p.m. — Literary Digest.

Le concours du mérite agricole pour 1930 eut un beau succès

Suite de la page 7

Classe des cultivateurs, régisseurs de fermes de démonstration.

1-Damase LAFORTUNE, L'Assomption, L'Assomption, et Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, lauréat de la médaille d'or et du diplôme de très grand mérite exceptionnel. \$42.00

Classe des cultivateurs amateurs.

1-L'honorable Donat RAYMOND, sudreau, Vaudreuil Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, lauréat de la médaille d'or et du diplôme de très grand mérite spécial. \$44.00

Officiers de l'Ordre du Mérite Agricole

Lauréats de la médaille d'argent et du diplôme de très grand mérite.

(a) Classe des cultivateurs professionnels.

- 1-John Earle Ness, Howick, Chateauguay. \$92.00
- 2-Narcisse David, Rosemont, Montréal. \$90.00
- 3-Hervé Huserau, Oka, Deux Montagnes. \$91.00
- 4-William Lanterne Carr, Huntington, Hamilton. \$15.00
- 5-Albert Drouin, Ste-Scholastique, Deux Montagnes. \$98.00
- 6-Moise Jolicoeur, Vaudreuil, L'Assomption. \$97.50
- 7-Madame Victor Lamarche St-Eustache, Deux Montagnes \$92.50
- 8-Albert Beaudoin, Saint-Lin, L'Assomption. \$90.50
- 9-Joseph Ricard, St-Michel, Napierville. \$90.00
- 10-Joseph Dagnault, Oka, Deux Montagnes. \$89.00
- 11-Ed. Landry, L'Assomption, L'Assomption. \$87.00
- 12-Rodger Brothers, Lachute, Argenteuil. \$86.00
- 13-Roméo Laurin, St-Hermas, Deux Montagnes. \$85.00
- 14-J. Adrien Bourbonnais, Ste-Justine, Vaudreuil. \$92.00
- 15-Joseph Lafortune, L'Assomption, L'Assomption. \$81.50
- 16-Geo. S. Armstrong, Lachute, Argenteuil. \$72.50
- 17-Stanislas Lacombe, Ste-Scholastique, D. Montagnes \$72.50
- 18-Raoul Proulx, Rigaud, Vaudreuil. \$67.50
- 19-Philéas Laroche, Les Cedres, Soulanges. \$66.50
- 20-Fortunat Ouellette, St-Augustin, Deux Montagnes. \$65.50
- 21-Faust Thiffault, Repentigny, L'Assomption. \$65.00
- 22-Frédéric Gauthier, Repentigny, L'Assomption. \$61.50
- 23-Hercule Létourneau, St-Constant, Laprairie. \$61.00
- 24-Jos. Louis Bourbonnais, St-Foy, Soulanges. \$59.00
- 25-Joséphat Laroche, Ste-Scholastique, Deux Montagnes. \$58.00
- 26-Gerald Robinson, St-Eustache, Deux Montagnes. \$57.00
- 27-Hector Saint-Jacques, St-Benoit, Deux Montagnes. \$56.00
- 28-Stanislas Lacombe, Ste-Scholastique, D. Montagnes \$56.00
- 29-J. Eugène Charbonneau Rosemont, Terrebonne. \$55.50
- 30-Adrien Beaulieu, St-Idore, Laprairie. \$55.00
- 31-Sauveur Lalonde, Côteau-du-Lac, Soulanges. \$54.50
- 32-Wilfrid Gauthier, St-Polycarpe, Soulanges. \$54.00
- 33-Aquila Lafontaine, Ste-Scholastique, D. Montagnes \$53.00
- 34-Ernest Roger, St-Eustache, Deux Montagnes. \$52.00
- 35-Joséphat Gauthier, Mascouche, L'Assomption. \$52.00
- 36-Joséphat Drouin, St-Benoit, Deux Montagnes. \$51.50
- 37-Léon Pigeon, St-Rém, Napierville. \$51.00
- 38-James Barry, Ste-Justine, Vaudreuil. \$50.50
- 39-Euclide Beaulieu, St-Idore, Laprairie. \$50.00

(b) Classe des cultivateurs régisseurs de fermes de démonstration

- 1-J. Emiliano Toupin, St-Idore, Laprairie. \$18.00
- 2-Napoléon Guindon, Oka, Deux Montagnes. \$28.50
- 3-Osias Renaud, Ste-Agathe, Terrebonne. \$28.00

(c) Classe des cultivateurs amateurs.

- 1-Mount Victoria Farm, T. B. Macaulay, propriétaire, Hudson Heights, Vaudreuil. \$43.00

SOUFFREZ-VOUS DE LA CONSTIPATION ?

D'innombrables remèdes sont annoncés pour la constipation. Plusieurs soulagent pour un moment qui doit se continuer. D'autres contiennent du calomel et des stupéfiants minéraux dangereux qui demeurent dans le système, se fixent dans les jointures et causent des maux de tête, des douleurs, quelques-uns sont des purgatifs violents qui causent des crampes, des coliques et laissent déprimés après leur action.

Evitez les remèdes qui ne font que gratter les intestins et encouragent la machine humaine à devenir paresseuse. Un laxatif purement végétal tel que le Pepsin agit sur le foie et l'estomac et décongestionne le foie, la bile commencent à sécular, les intestins fonctionnent aisément et sont nettoyés parfaitement et les poisons de la constipation s'en vont. L'estomac, le foie et les intestins sont maintenant actifs et le système bénéficie d'un effet tonique réel.

Chez tous les pharmaciens à \$0.25 et \$0.75 en paquets rouges.

PROTECTION POUR LA BOUCHE ET LA GORGE

Le contact de la température humide, l'usage excessif de la voix, l'abus du tabac sont fréquemment la source d'irritations ou de maux de gorge. Si l'on n'y accorde prompt attention, des complications graves s'ensuivent souvent.

Un gargarisme composé d'une partie d'Absorbine, Jr. et de neuf parties d'eau soulagera promptement les tissus enflammés. Et s'il y a congestion en plus de l'infection, comme cela arrive habituellement, enrayez-la tout de suite en frottant l'intérieur de la gorge avec quelques gouttes d'Absorbine, Jr. solution forte.

Pour adoucir l'haleine et conserver la bouche propre et saine en tout temps, l'emploi quotidien d'Absorbine, Jr. diluée comme rince-bouche, est idéal. Quelques gouttes seulement dans un verre d'eau matin et soir. Procurez-vous en une bouteille chez votre pharmacien—\$1.25.

LA QUESTION DU ST-LAURENT

Le projet de canalisation sera mis au premier plan après la Conférence Impériale.

Ottawa, 17.— Le gouvernement américain a été informé que l'hon. B. B. Bennett, premier ministre du Canada, a l'intention de soulever la question de la canalisation du St-Laurent, aussitôt son retour de la conférence Impériale de Londres, en novembre prochain.

Cette déclaration est la suite de la réponse du Canada à une note des Etats-Unis, datée du 2 septembre. Les deux documents ont été placés sur le tapis de la Chambre des Communes par M. Bennett, hier après-midi. La note américaine porte la signature de M. Hanford MacNider, ministre américain à Ottawa, et la réponse du Canada, qui fut adressée le 10 septembre, est signée par M. Bennett, comme secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères.

Les deux notes sont très brèves. Au nom de son gouvernement, M. MacNider informe M. Bennett avoir reçu instructions du président Hoover de s'informer pour savoir si le Canada est maintenant prêt à nommer des commissaires pour pousser plus avant la discussion de ce projet et formuler un traité. M. Bennett répond que le parlement était en session et que la conférence impériale ayant lieu bientôt, il ne sera en mesure de considérer cette affaire qu'à son retour de Londres.

Pour hâter la session spéciale

- 1-Emile Groulx, Ste-Eustache, Deux Montagnes. \$47.00
- 2-Eustache Desnoyers, L'Assomption, L'Assomption. \$46.00
- 3-Albert Laframboise, Ste-Scholastique, D. Montagnes. \$45.00
- 4-Antoine Legault, St-Hermas, Deux Montagnes. \$44.50
- 5-Charles Masson, Oka, Deux Montagnes. \$43.50
- 6-Wilfrid Lalonde, Ste-Scholastique, Deux Montagnes. \$42.00
- 7-Edouard Renaud, St-Augustin, Deux Montagnes. \$42.50
- 8-Edouard Savard, Ste-Eustache, Deux Montagnes. \$42.00
- 9-Henri Thoret, St-Joseph du Lac, Deux Montagnes. \$41.00
- 10-Joseph Charbonneau, St-Benoit, Deux Montagnes. \$40.50
- 11-Daniel Duquette, Ste-Monique, Deux Montagnes. \$40.00
- 12-Henri Moquin, Brossard, Laprairie. \$38.00
- 13-Jos. Edouard Goulet, Sainte-Justine, Vaudreuil. \$37.00
- 14-Edouard Dumas, Ste-Justine, Vaudreuil. \$36.00
- 15-Eustache Mondou, Ste-Eustache, Deux Montagnes. \$35.00
- 16-Pierre Gédillot, St-Mathieu, Laprairie. \$33.00
- 17-Delphis Prud'homme, Repentigny, L'Assomption. \$32.00
- 18-Alphonse Lamarche, Laprairie, Laprairie. \$32.50
- 19-Uric Liholton, Ste-Telephore, Soulanges. \$31.50
- 20-Jacques Diotte, Ste-Eustache, Deux Montagnes. \$31.00
- 21-Karl Robinson, Ste-Eustache, Deux Montagnes. \$29.50
- 22-Victoria Savé, Ste-Telephore, Soulanges. \$29.00
- 23-Urgel Rochon, St-Benoit, Deux Montagnes. \$23.50
- 24-Madame Ober Séguin, Les Cedres, Soulanges. \$23.00
- 25-Kd. Robillard, Be Perrot, Vaudreuil. \$16.00
- 26-Victoria Fortin, Napierville, Napierville. \$15.00
- 27-Wilfrid Brossard, Brossard, Laprairie. \$14.00
- 28-Alexis Perrier, Ste-Placide, Deux Montagnes. \$13.00
- 29-Félix Lafortune, Ste-Placide, Deux Montagnes. \$12.50
- 30-J. A. Bissontette, Les Cedres, Soulanges. \$12.00
- 31-Aglibert Thoret, Ste-Eustache, Deux Montagnes. \$11.00
- 32-J. P. Séguin, Rigaud, Vaudreuil. \$10.00
- 33-Wilf. Carrière, Ste-Placide, Deux Montagnes. \$9.00
- 34-Emile Renaud, Ste-Eustache, Deux Montagnes. \$8.00
- 35-Emilien Miron, St-Constant, Laprairie. \$7.00
- 36-Jos. Lemieux, Ste-Placide, Ste-Placide, Laprairie. \$7.00
- 37-Hector Castonguay, Vaudreuil, Vaudreuil. \$7.00
- 38-Philippe Mallette, Ste-Eustache, Deux Montagnes. \$7.00
- 39-Wilfrid Serre, Ste-Edouard, Napierville. \$7.00
- 40-Joseph Dérome, St-Jacques, Laprairie. \$7.00

COSTE A MONTREAL

Dieudonné Coste et Maurice Bellonte viendraient au Canada après la tournée de "bonne entente".

GE PERE MALADIF ET MAIGRE GAGNE 15 LIVRES EN MOINS DE 3 SEMAINES

ANSELMO ALTA. — M. E. Kather déclare: "J'étais si apaisé, fatigué, et nerveux que je ne pouvais travailler. J'essayai alors la Leureux Ferruginose. Je fis un gain de 15 lbs en 3 semaines et revole de santé. Les personnes maigres, fatiguées et nerveuses sont surprises d'un gain de 5 à 15 livres en 3 semaines. Les membres osseux et les nerfs sont vivifiés. Le lait se clarifie. Une nouvelle énergie est le premier pur. L'indigestion et la constipation disparaissent. Le sang est purifié. Etie de plus le danger des maladies dangereuses.

La Leureux Ferruginose combine deux grands toniques: la leureux de brasserie qui donne du poids, plus le fer qui sert à renforcer le sang. De beaucoup plus efficace que la leureux non médicamenteuse. Résultats obtenus en la moitié moins de temps.

Ne soyez pas maigre, faible et nerveux. Prenez ces agréables petites comprimés. Aucun goût de leureux aucun mauvais rapport. Si non satisfait des résultats rapides, le manufacturier vous en rembourse le coût. Envoyez votre nom au manufacturier dès aujourd'hui de votre pharmacien. Vous sentirez mieux demain. Envoyez rapidement.

LES MALAISES D'ETE causent bien des morts parmi les enfants. Des milliers de mères ici et là en Canada ont employé

CONSTIPATION

ESSEYER LES COMPRIMÉS DE BERLEIN

La constipation, si fréquente, peut conduire à de graves complications. Les comprimés Berleins agissent doucement, sûrement et gentiment.

Pur et souffrez de 25 ans. Envoyez dès aujourd'hui au Dept. C-1.

35¢

Achetez le fer, Chamberlain Med. met à 50¢. Co. Ltd. 729, rue St-Jacques, Montréal.

DE FOWLER'S EXT-OFT WILD STRAWBERRY

au cours des 80 années qu'il a été sur le marché et bien des enfants ont pu doubler la vie des enfants fut sauve par son emploi immédiat.

Prix: 50¢ la bouteille chez les pharmaciens ou vendeurs de remèdes. Prépare par The T. Millburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Souffrez quatre semaines parfaitement soulagés en 3 jours.

Il fut content de voir disparaître ce mauvais cor sur son gros orteil; il en avait souffert quatre semaines durant. Sa chaussure ne le blesse plus, il peut sauter, courir, danser. C'est l'Extracteur de Cors Putnam qui le fit sécher puis tomber; avec Putnam, nous garantissons satisfaction, c'est un remède sans douleur et sûr. N'acceptez pas de substitut. Putnam est le meilleur.

L'union européenne fait du progrès

Genève, Suisse, 17.— M. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères de France, et le Trésorier Arthur Henderson, le chef du département des Relations étrangères de Grande-Bretagne, ont préparé hier une résolution pour placer le plan d'une fédération des Etats européens, de M. Briand, entre les mains d'un comité composé des représentants des Etats intéressés, pour qu'une décision à ce sujet soit prise l'an prochain.

La résolution sera soumise, pour être adoptée par l'Assemblée, aujourd'hui même. Le comité suggère, après avoir examiné le projet en vue d'établir les "Etats-Unis d'Europe", soumettra ses recommandations à l'Assemblée de la Ligue, à la session de l'année prochaine.

M. Henderson et M. Briand eurent une longue entrevue privée, hier après-midi, après que le ministre de la Yougoslavie, M. Marinkovich, eut proposé une procédure semblable à l'Assemblée.

M. Henderson, qui désirait en premier lieu que le plan Briand aille devant la sixième commission, dite politique, de la Ligue, afin qu'il pût être conservé sous le contrôle de la Société, accepta le compromis, mais avec l'entente que l'Assemblée aurait l'opportunité de discuter la question et d'agir en conséquence l'année prochaine.

L'on espère que si la résolution est adoptée, aujourd'hui, le personnel du comité sera connu sous peu et que l'on commencera à élaborer, d'ici un couplet de mois, les plans d'ensemble de cette union.

La conférence européenne s'est réunie hier, et la session dura 230 heures. Au cours de cette séance, M. Briand a plusieurs fois exprimé son espoir que la Confédération, il ajouta que le plan n'atteindra pas le succès désiré, des débats, et ne sera obtenu qu'au dépend d'une longue expérience et de multiples erreurs.

M. Nicolas Politis, le ministre grec de la République, a fait un long discours au plan Briand, mais en rappelant les luttes des tats-Unis, sous les articles de la Confédération, il ajouta que le plan n'atteindra pas le succès désiré, des débats, et ne sera obtenu qu'au dépend d'une longue expérience et de multiples erreurs.

Il n'y eut que la guerre et la né-

L'intérieur du Britannic



Vue intérieure d'une des salles du Britannic, le plus gros paquebot à cabines du monde.

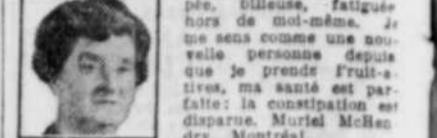
cessité de liquider les dettes qui finalement amèneront les Américains à former une union qui depuis est demeurée indestructible.

"L'Europe est à un tournant de son histoire", conclut le ministre de Grèce. Un chemin conduit vers l'anarchie et la guerre, et l'autre vers la paix".

Tsuneko Matsudaira, le chef de la délégation japonaise, exprima la satisfaction éprouvée par son pays à la suite des résultats obtenus à la Conférence navale de Londres.

ETAIT CONSTIPEE, BILIEUSE, FATIGUEE MAINTENANT BIEN COMME FEMME NOUVELLE

Des Années de Mères Arrêtées par "FRUIT-A-TIVES"



"J'étais toujours malade, bilieuse, fatiguée, hors de moi-même. Je ne pouvais pas travailler, et sans cesse une nouvelle personne depuis que le fruit Fruit-A-Tives, ma santé est parfaite; la constipation est disparue. Muriel McLean, Montréal."

Des centaines d'autres femmes ont parlé de constipation et de troubles de l'estomac qui les assaillent depuis des années et qui disparaissent en une nuit avec Fruit-A-Tives. La bilieuse, l'indigestion, la gastrite et les gaz disparaissent comme par magie. Les maux de tête, de ventre et de dos, les douleurs de la menstruation, le mal de tête, etc. Le tout s'éclaircit. Dix des plus merveilleux remèdes de la nature combinés dans ce petit comprimé. Merveilleuse découverte d'un fameux médecin canadien. Les résultats sont si rapides qu'ils vous surprennent.

Chez votre malade, apaisé et facile. Procurez-vous Fruit-A-Tives aujourd'hui même chez votre pharmacien.

Elles cessent la traversée de la Manche

Douvres, Angleterre, 17.— Les sœurs jumelles Bernice et Phyllis Zitzewald, ces deux navigeuses américaines, abandonnant leur tentative de traverser la Manche à la nage, d'Angleterre en France. Elles retourneront à Douvres à bord d'un bateau.

Lorsqu'elles abandonnèrent leur projet, elles étaient à quatre milles de leur point de départ où elles durent quitter l'eau qui était extrêmement froide. Elles montèrent à bord du bateau, à 7.22 heures p.m. après avoir nagé pendant 12 heures et 34 minutes.

2 NOUVELLES CARACTERISTIQUES SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES

à \$199 VOUS ÉPARGNEZ \$51.00

Un BAS Prix pour cette semaine seulement

Une VALEUR remarquable assurant des années de service

1 BANDES D'ACIER POUR MAINTENIR LES SANGLES

Deux bandes d'acier, fixées solidement dans le cadre de bois dur; traversent de l'avant à l'arrière sous les fortes sangles écossaises, au point où la tension est la plus grande, c'est-à-dire à 14 pouces de chaque extrémité du chessterfield. C'est un renforcement efficace qui n'affecte cependant pas les qualités des angles au point de vue silence et confort.

2 BORD DE COUSSIN QUI NE S'AFFAÏSE PAS

C'est une caractéristique Sani-Bilt exclusive. Les coussins Sani-Bilt ne peuvent s'affaïser à l'avant par l'usage. Une série de pochettes, chacune rembourrée séparément, constitue le devant du coussin. Des coutures en diagonale courent ensuite de l'avant jusqu'à environ 8 pouces vers l'arrière, maintenant les rembourrages et les ressorts en place et empêchant le coussin de s'affaïser.

Les marchands suivants vous montreront ce Mobilier Spécial Sani-Bilt

A. LAURIN & COMPAGNIE, 42 Rue Du Platon, Trois-Rivières

JOS DROLET, Shawinigan Falls P. Q.